

Produire 500 agneaux avec 300 brebis Ile-de-France et Texel

14^{ème} rencontre technique ovine de Bourgogne Franche-Comté
Chez Pierre Largy – Ecutigny (Côte-d'Or)
Jeudi 26 septembre 2019



Edito

Je reprends cette année la responsabilité de Président de la section ovine du comité régional d'élevage, Il me semble essentiel en tant que jeune agriculteur de continuer à défendre notre métier et à le promouvoir auprès des jeunes générations.

L'édition 2019 est la 14^{ème} rencontre technique ovine, l'occasion de réunir éleveurs, techniciens, étudiants, enseignants et passionnés de la filière. Cette journée, riche en échange et en partage, répond aux réflexions actuelles de la filière régionale ovine et en particulier des systèmes ovins-céréales.

Cette année, nous vous donnons rendez-vous sur l'exploitation de Pierre Largy, jeune agriculteur en Côte-d'Or. Au programme, divers ateliers reprenant les réussites techniques de cet élevage sur la valorisation des agneaux et la maîtrise de la mortalité. Ils aborderont aussi ces questionnements sur la définition de son assolement pour plus d'autonomie alimentaire et l'accueil d'un chien de protection au sein du troupeau.

L'installation d'un jeune dans de bonnes conditions techniques et financières est toujours une réussite pour la filière et signe d'avenir. Malgré une conjoncture difficile ces derniers mois, une baisse de la consommation de viande et l'arrivée du loup dans notre région, notre filière n'a pas à rougir de ses atouts techniques, économiques et environnementaux.

Il est important de remercier l'éleveur qui nous accueille, sans qui chaque année la réalisation de ces rencontres techniques ne serait pas possible.

Alexandre SAUNIER
Eleveur ovin et
Président de la section ovine du comité régional d'élevage

Sommaire

Un retour au mouton couronné de succès	4
Une histoire de famille.....	4
Une exploitation de 130 ha avec 40 ha de cultures	4
Deux troupes ovines complémentaires.....	5
Des agneaux valorisés sous signe de qualité.....	8
Une bergerie traditionnelle de 234 places isolée et très fonctionnelle	8
Des résultats économiques prometteurs après deux ans d'installation.....	9
S'installer en mutualisant la main-d'œuvre et le matériel	10
Et demain ?	10
S'engager en démarche qualité pour valoriser ses agneaux	11
L'intérêt pour l'éleveur.....	11
Un exemple concret : le label rouge Tendre Agneau	11
Accueillir un chien de protection dans de bonnes conditions.....	14
Le choix du chiot	14
Réagir au bon moment !.....	15
Une socialisation à l'humain indispensable et adaptée au contexte de l'exploitation.....	16
L'éducation restant à apporter au chiot.....	16
Améliorer l'autonomie alimentaire de la troupe ovine par l'introduction de pois protéagineux et des prairies multi-espèces dans l'assolement.....	18
Une exploitation avec actuellement 1/3 des ha en cultures et 2/3 en prairies.....	18
Pour gagner en autonomie alimentaire, des pois protéagineux de printemps et des prairies multi-espèces riches en légumineuses	20
 limiter l'infestation par les coccidies	22
La coccidiose, une maladie parasitaire rencontrée en bâtiment.....	22
Prévention des coccidies : amélioration des pratiques d'élevage et d'hygiène.....	22
Une coproscopie avant traitement	23
Plusieurs traitements possibles.....	23
Base de données technique Bourgogne Franche-Comté 2018.....	25
Référentiel technico-économique ovin viande	37

Un retour au mouton couronné de succès

Aurore GÉRARD, Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr
Anne-Marie BOLOT, Terre d'Ovin, am.bolot@uca-feder.fr,

Une histoire de famille

Si l'on recherche l'origine du mouton dans la famille, il faut remonter à l'arrière-grand-père de l'éleveur. En effet, l'élevage ovin débute en **1970** avec Jean MONOT, qui élève une troupe de 50 brebis de race Southdown.

En **1973**, des brebis Suffolk en provenance d'Angleterre viennent compléter les effectifs.

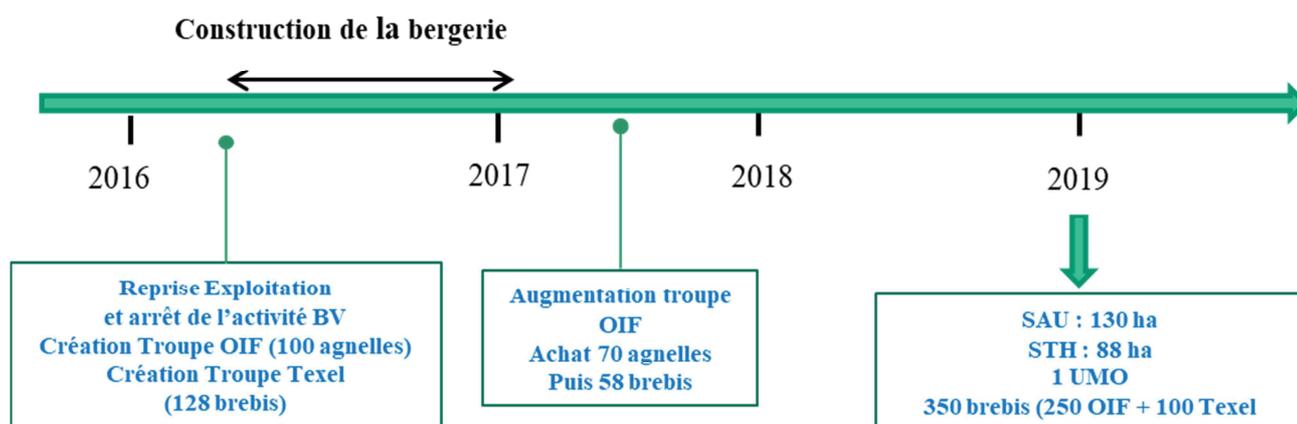
En **1983**, Jean-François LARGY, petit-fils de Jean MONOT et père de Pierre s'installe. Le cheptel ovin est alors vendu pour être remplacé par des bovins allaitants (race Charolaise) et laitiers (race Montbéliarde).

En **1989**, Jean-François agrandit l'exploitation par la reprise de 80 ha, suite au départ en retraite de sa grand-mère. Le siège de l'exploitation bascule de Saussey à Ecutigny. L'objectif est d'augmenter la production laitière.

En **2003**, Fabienne, l'épouse de Jean-François, s'installe sur l'exploitation. Ils créent alors l'EARL LARGY Jean-François.

En **2009**, leur fils aîné Matthieu s'installe sur une exploitation individuelle avec des bovins viandes et des grandes cultures à Ecutigny.

En **2016**, c'est au tour de leur second fils, Pierre, de s'installer. Il reprend alors une exploitation voisine et remplace le troupeau bovin allaitant par une troupe ovine pour laquelle il fait construire une bergerie. Il échangera alors 32 ha déjà clôturés pour les moutons à ses parents.



Historique de l'installation de Pierre

Une exploitation de 130 ha avec 40 ha de cultures

Le parcellaire est relativement regroupé notamment pour le pâturage avec un gros îlot de 40 ha et plusieurs parcelles de 8 ha, le tout à moins de 4 km de la bergerie. Une trentaine d'hectares sont fauchés pour constituer les stocks.

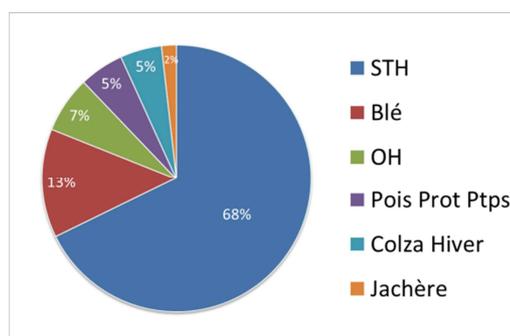
Les sols, à bon potentiel, présentent des terres profondes argilo-calcaires avec une bonne réserve utile.

Les deux tiers de la SAU sont occupés par de la prairie permanente. Les cultures s'articulent autour de deux rotations Colza - Blé – Orge d'hiver et Pois (ou trèfle en 2019) - Blé – Orge d'hiver.

20 à 25 T d'orge et la paille sont conservées pour le troupeau.

Cultures	Surface (ha)
STH	88
Blé	17,5
OH	9
Pois Protéagineux Printemps	7
Colza Hiver	6,5
Jachère	2
TOTAL	130

Répartition de l'assolement en 2018



Deux troupes ovines complémentaires

Séduit par les races de bergerie, Pierre souhaitait, au départ, constituer une troupe d'Ile-de-France.

Par un concours de circonstance, il achète des brebis croisées Texel x Charollais qui, au final, trouveront toute leur place dans le système du jeune éleveur. Aujourd'hui, il s'oriente vers une troupe en race pure Texel. Les deux races lui permettent une optimisation de l'occupation du bâtiment, une répartition du travail et un étalement des rentrées financières.

Trois périodes d'agnelage avec des résultats de reproduction performants

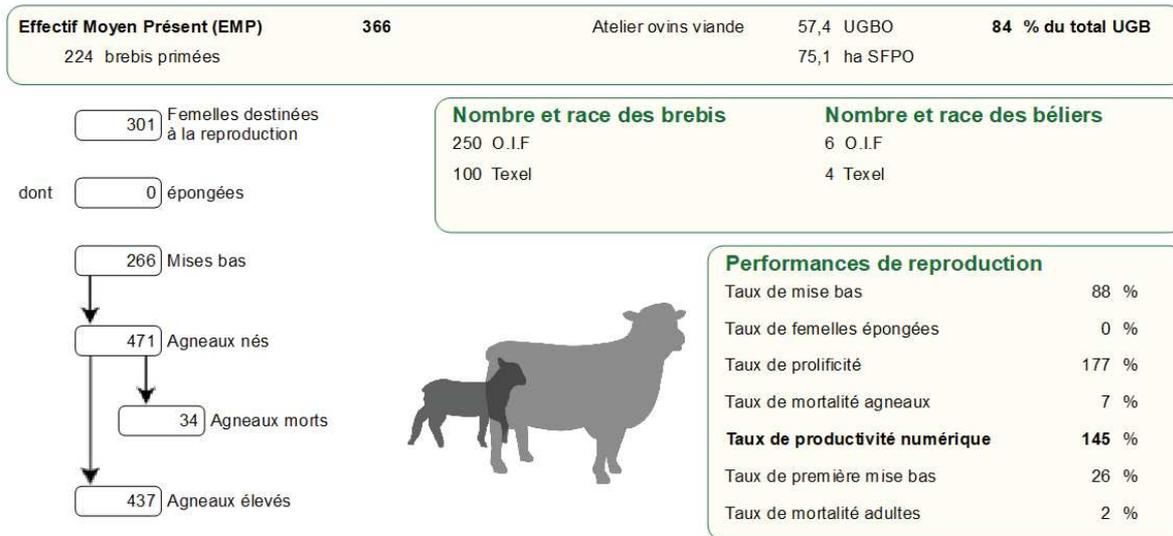
La troupe Ile-de-France se dessaisonne naturellement pour mettre bas sur 2 périodes:

- ↗ un premier lot de 100 brebis agnèlent en novembre / décembre
- ↗ un second lot de 100 brebis auquel s'ajoutent quelques repasses du premier lot agnèlent en janvier / février.

La troupe de Texel (100 brebis) agnèle sur les mois d'avril et mai pour profiter au maximum de la pousse de l'herbe. Elle reste deux mois maximum en bergerie.

Quel que soit le lot, les brebis sont échographiées et tondues à la rentrée en bâtiment. La gestion du troupeau est faite grâce à un logiciel (OVITEL®).

Pour choisir ses béliers, comme cela a été le cas pour son montage de troupe, Pierre s'oriente vers des élevages aux qualités génétiques et sanitaires reconnues. Il accorde une attention particulière aux aplombs et aux qualités bouchères pour produire des agneaux bien conformés et adaptés à la demande du marché.



Performances de reproduction sur la campagne 2018

Un taux de mise bas ramené à l'EMP faible

Si la fertilité (taux de mise bas ramené aux femelles mises en lutte) est correcte, le taux de MB ramené aux effectifs moyens présents (EMP) chute à 73 %.

Ce taux s'explique par le fait que Pierre ne met pas ses agnelles en lutte la première année. C'est un choix assumé : il préfère que les agnelles soient bien développées et plus maternelles. Une mauvaise expérience avec les agnelages d'agnelles à ses débuts l'a conduit à cette pratique.

Une prolificité à 177 % et une mortalité agneaux à 7 %

La prolificité de 177 % est bien au-dessus de la moyenne régionale pour des races à viande grâce à :

- 🐏 un flushing sur les 3 lots,
- 🐏 un nombre suffisant de béliers (environ 1 bélier pour 25 brebis),
- 🐏 et une cure de vitamines et oligo-éléments avant la lutte.

La maîtrise de la mortalité des agneaux est le résultat d'une combinaison de pratiques:

- 🐏 Un passage systématique de 2 jours en case d'agnelage,
- 🐏 De lots d'agnelages inférieurs à 150 brebis,
- 🐏 De périodes d'agnelages courtes (luttés courtes de 40 jours) pour limiter dans le temps la surveillance,
- 🐏 Une cure de vitamines et d'oligo-éléments juste avant l'agnelage,
- 🐏 Et surtout une surveillance accrue jour et nuit (toutes les 2 h) avec des premières tétées très surveillées,
- 🐏 Une aide de la mère de Pierre pendant les agnelages et pour donner les biberons individuellement aux agneaux (pas de séparation des triples).

Comme le souligne Pierre, il préfère se lever pour surveiller des agneaux que faire des papiers...

Une conduite sanitaire coûteuse sur les agneaux

L'éleveur adopte un programme sanitaire simple.

Vaccination

Elle a été réalisée pendant la gratuité du vaccin contre la FCO. L'éleveur a arrêté cette année par manque de disponibilité et surtout à cause du coût élevé.

Aujourd'hui, la vaccination se limite donc à l'entérotoxémie sur les brebis Texel un mois avant mise bas et sur les agneaux OIF.

Déparasitage

Les brebis sont traitées contre les strongles 1 à 2 fois par an selon le produit utilisé. Un traitement est également réalisé à l'entrée en bergerie pour la petite douve. A noter qu'en cas de brebis maigres, il fait des coprologies.

Le plus gros point faible de l'élevage au niveau sanitaire se trouve sur les traitements agneaux. Les agnelles de renouvellement sont systématiquement déparasitées en septembre. Quant aux agneaux de bergerie, ils sont traités 3 fois (tous les mois) contre la coccidiose (Vecoxan®) et les agneaux d'herbe une fois à la sortie et une fois au sevrage au minimum. Ces pratiques sécuritaires engendrent des coûts vétérinaires élevés de plus de 14 €/EMP. Des problèmes d'œstres ont également alourdi la facture ces deux dernières années.

Une consommation de concentrés maîtrisée

Depuis son installation, l'éleveur n'a connu que des étés secs limitant la possibilité de faire des gains. Il distribue donc du foin de prairies permanentes de 1^{ère} coupe et de la paille aux brebis.

Brebis

Un flushing est réalisé sur les 3 lots de lutte.

Les brebis OIF reçoivent un mélange orge / tourteau de colza (75 / 25) puis consomment un aliment complet lorsqu'elles sont rentrées en bergerie.

En année normale, elles passent de 400 g (1 mois et demi avant agnelage) à 600 g autour de l'agnelage pour atteindre 800 à 900 g en lactation. Avec les années sèches, le lot agnelant en novembre a été complété toute l'année avec 400 g de mélange.

Durant les deux mois de bergerie, les brebis Texel reçoivent 500 g de mélange orge / tourteau.

Agneaux

Tous les agneaux consomment un aliment démarrage à partir de 15 jours puis un aliment complet à volonté. Les OIF sont sevrés autour de 90 jours et les Texel autour de 100 jours. La séparation des femelles de renouvellement s'effectue au sevrage. Dans la mesure où elles ne sont pas mises en lutte la première année, elles vont à l'herbe avec l'objectif d'une croissance modérée.

Au final, la consommation des agneaux s'établit à 78 kg de concentrés par agneau produit.

La consommation des agneaux Texel reste négligeable. En 2018, les 150 agneaux ont mangé environ 500 kg sur les 3 mois.

L'éleveur désire améliorer l'autonomie alimentaire sur son exploitation. Toutefois, il ne souhaite pas changer ses pratiques d'alimentation pour les agneaux notamment parce que la sortie rapide des agneaux permet de libérer de la place dans le bâtiment.

Consommation globale

La consommation globale de concentrés s'établit à 192 kg de concentrés par EMP dont un tiers est prélevé sur la ferme. Le solde sur coût alimentaire s'élève à 102 € / EMP.

Des agneaux valorisés sous signe de qualité

Pierre commercialise la totalité de ses animaux à la coopérative Terre d'Ovin.

En 2017/2018, il a vendu 422 agneaux au prix moyen de 129 euros. Le poids moyen est de 19,78 kgc avec un prix moyen de 6,53 euros avec un classement essentiellement en U (20 %), en R (74 %) et en O (6 %). Concernant l'état d'engraissement, 7 % des agneaux sont classés en 4. Ces agneaux gras se retrouvent souvent dans les têtes de lots. Cela s'explique par le fait que Pierre a du mal à faire partir ses agneaux lors de la vente du premier lot, il les voit toujours trop petits !

En 2018/2019, l'ensemble des agneaux (403) a été valorisé à un poids de 19.90 kgc pour 126 euros. A noter qu'il n'y avait pas plus de O mais le nombre de gras a encore augmenté (10 %). Pour Pierre, la diminution du nombre d'agneaux gras est une piste d'amélioration, d'autant plus qu'il perd la plus-value Label rouge sur ces agneaux. Au final, 80 % des agneaux sont labellisés et bénéficient d'une plus-value.

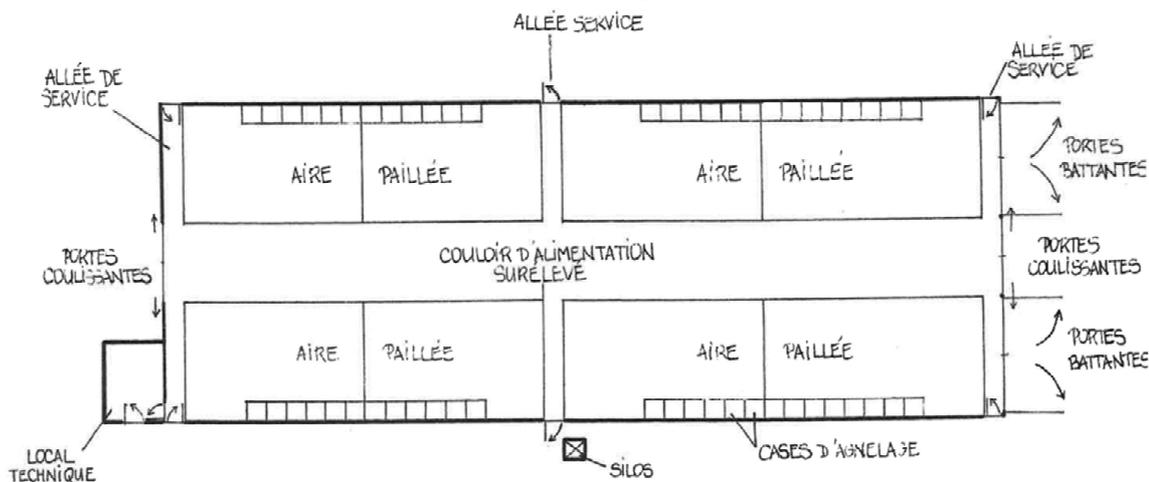
Au niveau des brebis, une petite trentaine a été commercialisée ces deux dernières années à des prix moyens compris entre 62 et 78 €.

Une bergerie traditionnelle de 234 places isolée et très fonctionnelle

La bergerie a été construite sur une parcelle en propriété jouxtant les bâtiments des deux autres exploitations de la famille. Une parcelle attenante de 1,50 ha en prairie permet de sortir facilement les animaux. Le bâtiment a été commencé et achevé en 2016.

Caractéristiques

- 🔧 Bâtiment métallique portique « DEVELET » (71 - Saint Gilles)
- 🔧 Dimensions : 42 m x 16 m = 672 m²
 - 4.20 m à la faitière
 - 3.00 m de haut à la sablière
 - 15 % de pente
- 🔧 Surface utile destinée aux animaux : 490 m²
- 🔧 Couverture : tôles bac acier avec isolant de 50 mm et faitière ventilée pare-vent avec chapeau
- 🔧 Bardage supérieur en polycarbonate alvéolé translucide décalé
- 🔧 2 portes centrales coulissantes en pignon de 2 m x 3 m.
- 🔧 4 portes battantes en pignon sud donnant sur les aires paillées 3 m x 3 m
- 🔧 Allée centrale surélevée bétonnée de 4 m
- 🔧 3 allées perpendiculaires d'un mètre
- 🔧 Cornadis bois 234 places sur toute la longueur
- 🔧 8 portillons métalliques d'1 m
- 🔧 Abreuvoirs poussoirs en fonte BabyLab®
- 🔧 Sol en terre battue
- 🔧 Paillage et alimentation manuels
- 🔧 Local technique attenant de 12 m² en pignon nord



Plan de la bergerie

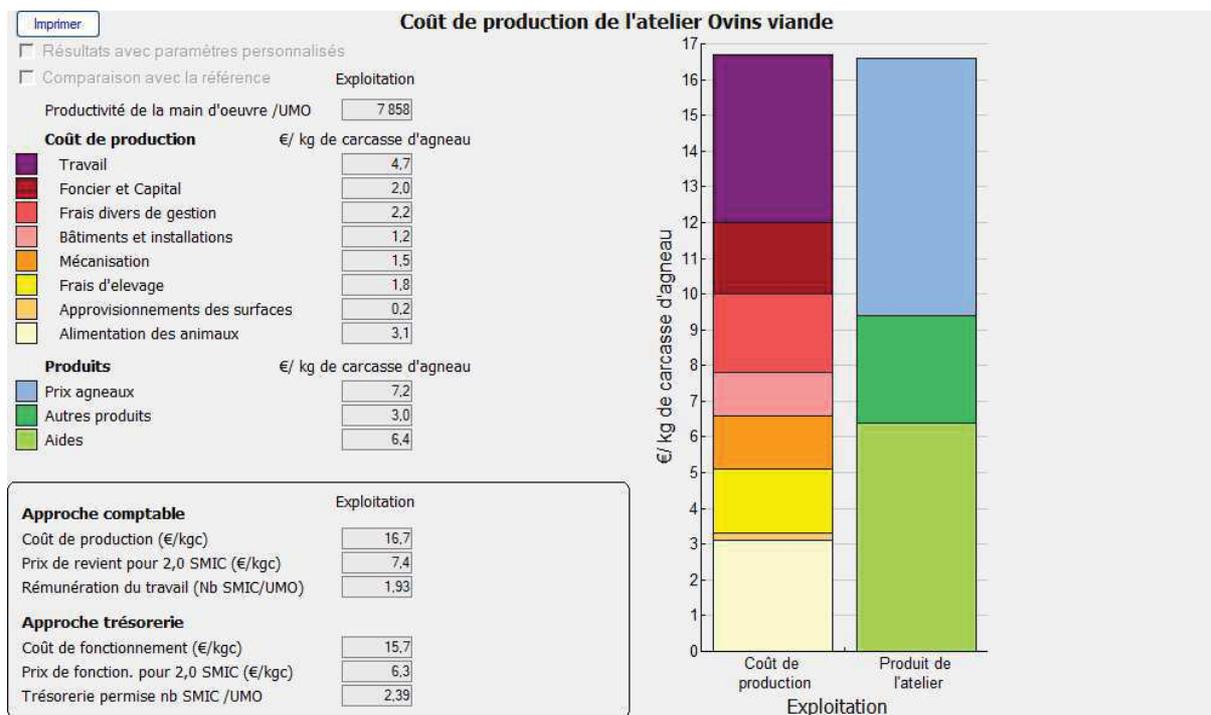
Coût de la bergerie

Le coût total du bâtiment hors main-d'œuvre s'élève à 98 922€ HT. Après la soustraction de la subvention de 55 % du cout du bâtiment (aides PCAE), il revient à 190 €/place (234 places retenues).

L'auto-construction est estimée à 50 jours à 3 personnes.

Des résultats économiques prometteurs après deux ans d'installation

Des résultats techniques très bien maîtrisés, une valorisation des agneaux sous Label rouge et des charges opérationnelles contenues permettent d'atteindre une marge brute de 90 € / EMP en deuxième année d'installation.



La bonne productivité, l'excellente maîtrise des charges courantes et les investissements raisonnés grâce au système de mutualisation permettent aux produits de couvrir le coût de production sur l'atelier ovin et ainsi d'afficher une rémunération permise de 1.93 SMIC / UMO.

L'EBE de 65 500 €, soit 42 % du produit brut, permet de faire face aux annuités de 18 200 € et de dégager un revenu disponible de 47 000 €.

S'installer en mutualisant la main-d'œuvre et le matériel

Une des caractéristiques notables de l'exploitation est la mutualisation de la main-d'œuvre et du matériel avec celles de ses parents et de son frère.

À son installation, Pierre a racheté 25 n% des parts de matériel ce qui lui permet d'avoir des charges de structures et des annuités contenues. Les décisions concernant le matériel sont prises en commun pour les 3 exploitations. Cela a nécessité de bien réfléchir le plan d'entreprise (PE) afin de ne pas bloquer les investissements des deux autres exploitations. Les bâtiments de stockage sont également mutualisés.

Une partie du travail est réalisée en commun : les manipulations, la surveillance notamment au moment des naissances et le soin aux jeunes. Cela permet d'améliorer l'efficacité du temps de travail et les résultats techniques de chaque exploitation.

La partie administrative est, en revanche, réalisée individuellement sur chaque exploitation.

Et demain ?

L'éleveur souhaite atteindre un objectif de croisière de 300 agnelages avec 3 périodes de 100 agnelages chacune de manière à « le faire bien ».

Les maîtres mots de la réussite de ce système sont une gestion prudente et raisonnée.

Les pistes de réflexion :

- Allonger les rotations pour supprimer le colza aux résultats trop aléatoires et gagner en autonomie alimentaire,
- Mettre une partie des agnelles à la reproduction pour augmenter le taux de mise bas / EMP,
- Optimiser le produit agneaux en diminuant la part d'agneaux gras,
- Réduire les problèmes de coccidies sur les agneaux,
- Protéger son troupeau contre les attaques de chien errant,
- Optimiser le fonctionnement du travail en commun en créant une structure commune (CUMA ?),
- S'équiper d'un parc de contention.

Les clés d'une installation réussie

- ✓ Un projet mûrement réfléchi et bien préparé (constitution de troupe, bâtiment)
- ✓ L'achat d'un cheptel de bonne qualité sanitaire et génétique
- ✓ Le choix de races adaptées au marché et au système à mettre en place
- ✓ L'optimisation des bâtiments en dur avec plusieurs périodes d'agnelage
- ✓ Une valorisation en Démarche Qualité
- ✓ Deux périodes d'agnelage pour la répartition du travail, l'apport de trésorerie et la maîtrise des risques
- ✓ De bonnes conditions de travail
- ✓ Un entourage solide et présent
- ✓ Une gestion administrative rigoureuse
- ✓ Des investissements raisonnés

S'engager en démarche qualité pour valoriser ses agneaux

*Anne-Marie Bolot, Terre d'Ovin, am.bolot@uca-feder.fr
Morane Cassotti, OS Mouton Charollais, mouton.charollais@orange.fr*

Les démarches qualités sont en forte progression sur la région Bourgogne-Franche-Comté (+26% d'éleveurs engagés entre 2017 et 2018), c'est une manière de se distinguer des agneaux importés. Elles se déclinent sous diverses formes : Label rouge, CCP et marques d'entreprises selon les différents opérateurs commerciaux (AB, Tendre Agneau, L'Agneau de l'Adret, Agno des Lys, Agneau de nos Régions, Filière Qualité Carrefour, Agneaux de nos Contrées...). Elles ont pour intérêt d'offrir un débouché stable et des plus-values aux éleveurs les approvisionnant.

L'intérêt pour l'éleveur

- C'est la reconnaissance de son travail : être éleveur dans une démarche qualité reconnue officiellement, c'est la fierté et la garantie d'un travail de qualité.
- Ses compétences et son exploitation sont valorisées : élever des ovins au sein d'une démarche qualité demande un vrai savoir-faire.
- Ses débouchés sont sécurisés : Les démarches qualité sont liées à une filière spécifique qui permet d'avoir une stabilité des débouchés, une visibilité sur l'organisation de sa production.
- Des plus-values à la vente : elles sont fixées en fonction du cahier des charges et de la date de sortie des agneaux (de 0,20 à 1,20 euros/kgc). La plus-value à la vente est fixée à l'avance ce qui permet à l'éleveur de faire ses choix (période d'agnelage, type de finition...).
- Etre acteur de sa filière et de son développement : les filières en démarche qualité ont un fonctionnement collectif, dans lequel les différents partenaires discutent et essayent de trouver ensemble des solutions ; l'éleveur n'est pas seul sur sa ferme.

Un exemple concret : le label rouge Tendre Agneau

L'exemple choisi est celui du label Tendre Agneau dans lequel est engagé Pierre Largy.

Ce label est propriété et géré par l'ACLR (Association Charolais Label Rouge), Organisme de défense et de gestion détenteur du cahier des charges, basée à Charolles.

Les caractéristiques principales issues du cahier des charges

- Races à viande acceptées : Texel, Charollais, Suffolk, Ile de France, Berrichon du Cher, Southdown, Vendéenne, Charmoise, Rouge de l'Ouest et leurs croisements.
- Possibilité de doubles troupeaux (un en label et l'autre non) par exemple si il y a 2 races sur l'exploitation.
- Aucune aire géographique de production imposée.
- Agneau né, élevé et engraisé sur la même exploitation.

- Identification individuelle dans les 3 jours suivants la naissance.
- Agneau ayant
 - un poids entre 13 et 23 kgc,
 - une conformation E, U et R,
 - un état d'engraissement 2 et 3,
 - un âge à l'abattage entre 70 et 210 jours (Age augmenté de 30 jours entre le 15 octobre et le 15 janvier pour les femelles et mâles castrés).

A noter l'importance du choix des béliers pour répondre à ces différents critères, pour information, les races bouchères ovines (Ile-de-France, Mouton Vendéen, Rouge de l'Ouest, Mouton Charollais...) travaillent l'amélioration des qualités bouchères via le testage boucher. Cet outil permet de déterminer les béliers qui apporteront de la valeur ajoutée en carcasses (rendement, gras, conformation) puisqu'au moins 50 de leurs descendants ont fait l'objet de mesures sur leurs carcasses. L'utilisation de béliers Améliorateurs Boucherie (AMBO) est très largement conseillée pour les éleveurs s'engageant en démarche qualité pour mieux valoriser leurs agneaux.



- Allaitement maternel pendant 60 jours minimum, par tétée au pis. Les agneaux élevés au lait artificiel sont exclus de la démarche.
- Achat d'aliments complets ou complémentaires référencés. L'aliment fermier est possible.
- Urée interdite
- Fourrages fermentés interdits sur les agneaux
- Respect du bien-être animal (litière, densité d'élevage, tenue d'un carnet sanitaire ...)

Une habilitation de l'élevage pour produire en Label Rouge

La visite d'habilitation est effectuée par la coopérative. Celle-ci transmet ensuite le document d'agrément à l'ODG ACLR.

Une fois autorisé, l'éleveur transmettra son carnet d'agnelage par lots à la coopérative.

A chaque départ d'animaux, l'éleveur réalisera un bon de circulation avec numéro de l'agneau, date de naissance et sexe.

Pour les éleveurs, la certification en Label Rouge Tendre Agneau se traduit par :

- 1 visite d'audit interne par an réalisée par son organisation de producteurs,
- 10 % des éleveurs apporteurs sont contrôlés par QUALISUD, organisme de certification externe.

Des plus-values adossées au prix de l'agneau standard

Elles sont variables selon les démarches qualité et les opérateurs commerciaux.

Chez Pierre Largy, les plus-values sont de 0,20 € du kg carcasse sur les agneaux répondant aux critères du cahier des charges. En période creuse (commercialisation d'octobre à janvier), la coopérative augmente les montants des plus-values (par exemple : +1,20 € /kgc pour les laitons au mois de Novembre en 2018 et 2019)

Pour l'instant, Pierre Largy souhaite bien caller son système d'élevage avant d'envisager des agnelages en juillet pour bénéficier des fortes plus-values.

Une meilleure marge en démarche qualité

Sur la campagne 2017-2018, l'exploitation a commercialisé 422 agneaux finis lourds à un poids moyen de 17,9 kgc et un prix moyen de 129 €/agneau vendu. Ces résultats techniques sont étroitement liés aux résultats économiques. Le solde sur cout alimentaire de l'atelier ovin est de 102 €/ EMP, ce qui est en phase avec la moyenne régionale des trois dernières années égale à 101€/ EMP.

La vente des agneaux en label rouge engendre peu de charges supplémentaires à l'exception des frais de labellisation. Le suivi technique dans le cadre des démarches de qualité et la rigueur d'enregistrement assurent un accompagnement renforcé lors d'une installation.



Pour les éleveurs d'ovins, si votre système d'exploitation vous permet de fournir des agneaux jeunes en contre –saison, alors n'hésitez pas à vous engager ! Les agneaux de fin d'année sont très recherchés par la filière.

Sources :

- Fil Rouge : Devenez éleveur d'agneaux en démarche qualité
- ACLR : Etre éleveur Label Rouge

Accueillir un chien de protection dans de bonnes conditions

*Rémi BAHADUR THAPA, Référent Réseau Chien de Protection IDELE
remi.bahadur@gmail.com*

Il existe plusieurs méthodologies de mise en place de chiot au troupeau dans une optique de protection. Nous vous proposons l'une d'entre elles qui a fait ses preuves et qui s'est affinée au fil des années, au gré des expériences et retours d'utilisateurs.

L'objectif de ce protocole est d'avoir :

- des chiens fixés et présents en permanence au troupeau (24h/24h),
- des chiens faciles à mettre en place et efficaces face aux prédateurs en tout genre,
- des chiens bien sociabilisés ne posant pas de problèmes vis-à-vis de leur environnement.

L'introduction d'un chien de protection dans son troupeau n'est pas un acte banal, cela nécessite une réflexion approfondie pour connaître ses attentes en termes de protection et cibler le moment idéal pour faire l'acquisition d'un chiot.

La détermination de la bonne période pour mettre en place un chiot sur son exploitation va dépendre de deux paramètres :

- A quel moment ai-je le plus de temps pour m'occuper de mon jeune chiot ?

Un chien de travail, pour devenir efficace, nécessite une attention particulière et un investissement minimum durant la première année de la part de son maître.

- Quel est la période idéale pour l'intégrer au troupeau ?

Idéalement, l'introduction se fait en bergerie avec un lot d'animaux « accueillant » et curieux (agnelles de plus de 3 mois ou antenaises ; surtout pas de mères avec agneaux qui se montreraient agressives avec le nouvel arrivant).

Le choix du chiot

Celui-ci ne doit se faire ni au hasard, ni au plus pratique (le chiot de la chienne du voisin...), ni au plus urgent !

Prenez plutôt un chiot :

- ☛ d'une race utilisée pour la protection,
- ☛ dont les parents sont connus et reconnus pour leur aptitudes à la protection,
- ☛ d'une portée née en bâtiment et ayant grandi au contact direct des animaux du troupeau,
- ☛ bien équilibré, sociabilisé à l'humain, en bon état sanitaire et sans défauts morphologiques

Allez voir les chiots chez le naisseur, observez les évoluer au sein des bêtes (imprégnation) et demandez à voir leurs parents en situation de travail.

C'est un investissement sur le long terme (en temps et en argent), prenez donc votre temps pour choisir un chiot démarré dans de bonnes conditions ce qui facilitera sa mise en place future sur votre ferme.

Une fois votre choix fait, introduisez votre chiot sevré, âgé de 8 à 12 semaines, plutôt seul, dans :

- ☛ un parc étanche (duquel le chiot ne pourra pas sortir pour éviter la divagation),
- ☛ composé d'une vingtaine de bêtes « accueillantes »,
- ☛ possédant une petite case « refuge » où le chiot pourra s'abriter et se nourrir tranquillement.



Au bout de quelques semaines, il faudra vérifier l'acceptation du carnivore par les herbivores ainsi que son attachement au troupeau.

Cela s'illustre notamment par :

- du mimétisme interspécifique (chiot mangeant à l'auge avec les animaux par exemple),
- des signes d'affections entre eux (léchage, chiot dormant au milieu des bêtes et non plus dans son refuge, absence de fuite des animaux quand le chiot se déplace parmi eux...).

Réagir au bon moment !

Durant cette phase, le chiot peut chercher à jouer avec les bêtes comme il le ferait avec d'autres chiots. Si ce jeu (normal à cet âge là) dégénère avec des mordillements importants ou des poursuites d'animaux à répétition, il faudra alors que son maître intervienne en sanctionnant sur le fait, de manière à ce qu'il comprenne que son comportement n'est pas acceptable. Il est plus facile d'apprendre en encourageant ou en réprimandant sur le moment que d'avoir à rééduquer un chien.



Une socialisation à l'humain indispensable et adaptée au contexte de l'exploitation

Le propriétaire du chien doit se positionner en haut de la hiérarchie et doit avoir un contrôle minimum sur son chien. Il doit pouvoir le manipuler à tout moment.

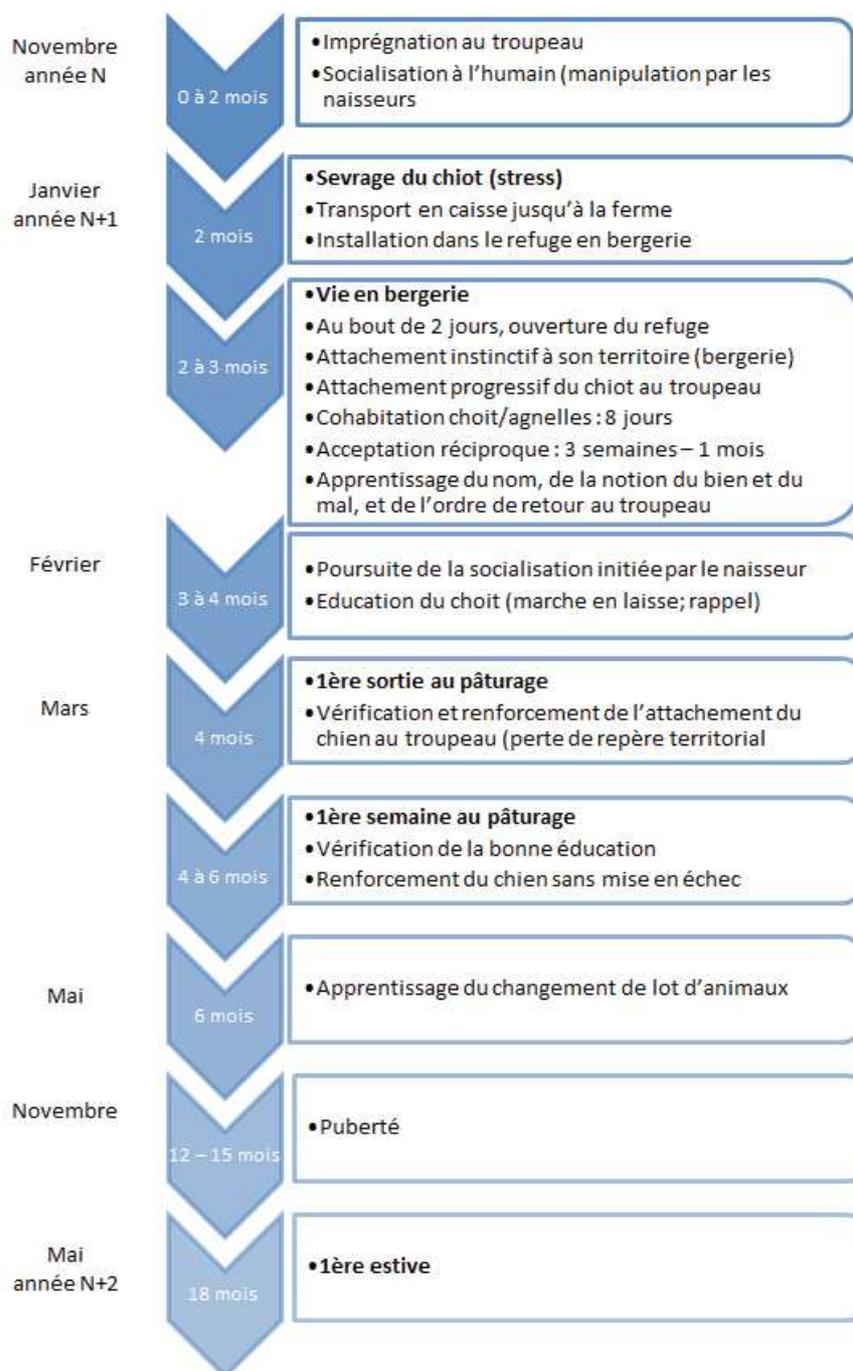
La sociabilisation par les caresses et le lien de confiance à établir avec son chien est un équilibre fin à trouver. Un chien trop sociabilisé aura tendance à quitter le troupeau pour chercher la présence humaine et inversement un manque de socialisation entraînera de l'agressivité injustifiée.

Bien sûr, ce subtil dosage doit être adapté au cas par cas en fonction du caractère individuel de chaque chien. Le but étant que le chien sache faire preuve de discernement envers l'homme sans pour autant nuire à son attachement au troupeau.

L'éducation restant à apporter au chiot

-  la connaissance de son nom
-  la notion de bien et de mal
-  la marche en laisse et l'attache
-  le rappel
-  le retour au troupeau
-  le respect des clôtures

Quelques repères selon l'âge du chien



Cette méthode ne pourra fonctionner que si l'éleveur est motivé, investi dans l'éducation de son chien et prêt à apporter parfois quelques modifications dans sa conduite de troupeau.

Le Réseau Technique National sur les Chiens de Protection animé par l'Institut de l'Élevage se tient à disposition de tous les éleveurs ovins pour les accompagner à la mise en place des chiens de protection sur leurs exploitations, mais aussi pour les aider à adapter cette méthode à leur contexte et à leurs attentes.

Améliorer l'autonomie alimentaire de la troupe ovine par l'introduction de pois protéagineux et des prairies multi-espèces dans l'assolement

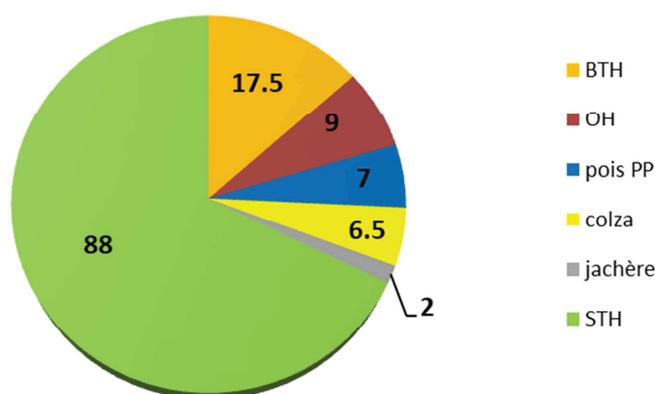
Catherine BONIN, Chambre d'Agriculture de l'Yonne – ALYSE, c.bonin@yonne.chambagri.fr
Clément DIVO, Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, clement.divo@cote-dor.chambagri.fr
Laurent SOLAS, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, lsolas@sl.chambagri.fr

Le contexte actuellement conduit les producteurs-éleveurs ovins à remettre en cause leurs assolements afin de diminuer leurs surfaces en cultures de vente (colza) tout en augmentant l'autonomie alimentaire de leurs ateliers d'élevage. C'est le cas de Pierre LARGY qui s'interroge sur l'avenir du colza sur son exploitation et qui souhaite valoriser les produits de ses cultures pour l'alimentation de sa troupe ovine.

Une exploitation avec actuellement 1/3 des ha en cultures et 2/3 en prairies

Pierre LARGY est installé sur une exploitation individuelle en polyculture-élevage dans l'Auxois. La SAU de l'exploitation est de 130 ha composée de parcelles avec des sols moyennement pourvus en matière organique mais en teneur correcte pour des sols argileux, à un pH neutre voire un peu acide.

Répartition de la sole (ha)



Assolement 2018

Au niveau des cultures, le blé et le colza sont des cultures de vente. Une partie de l'orge d'hiver est autoconsommée à hauteur de 20 à 25 t/an, le reste est aussi commercialisé.

L'agriculteur a introduit la culture du pois protéagineux dans son assolement depuis 2 ans mais ces derniers sont commercialisés et non-introduits dans la ration des ovins.

Conduite des deux troupes ovines complémentaires bergerie/herbe

Aujourd'hui, la troupe est composée de 200 brebis Ile-de-France et de 100 brebis Texel. La conduite de la reproduction est réalisée en 3 lots, comme l'indique le schéma suivant:

Fonctionnement du troupeau	Mai	Jun	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	
Lot 1 (100 brebis OIF)		Flushing				Préparation Agnelage				Sevrage									
		Lutte (brebis)			Ecogographie	Agnelage (100 brebis)				Vente des agneaux									
Lot 2 (100 Brebis + repasses)				Flushing				Préparation Agnelage			Sevrage								
				Lutte (brebis, agnelles, vides)			Ecogographie	Agnelage (brebis, agnelles)			Vente des agneaux								
Lot 3 (100 Brebis Texel)							Flushing					Préparation Agnelage							
							Lutte (brebis, agnelles)			Ecogographie	Agnelage (brebis, agnelles)								Sevrage
																			Vente des agneaux

Conduite du troupeau

Le 1^{er} lot de brebis Ile-de-France (100 femelles) est mis à la reproduction à partir de juin pour des agnelages de novembre/décembre en bergerie.

Le 2^{ème} lot de brebis Ile-de-France (100+ repasses) lutte avec la repasse en août et les agnelages se déroulent en janvier/février.

Les brebis Ile-de-France sont rentrées en bâtiment à partir de fin octobre pour les mises bas et restent en bâtiment jusqu'à fin mars. L'ensemble des agneaux des brebis Ile-de-France sont finis en bergerie. Les brebis Ile-de-France pâturent à partir de début avril.

Le 3^{ème} lot de brebis Texel (100) est mis en lutte à partir de mi-novembre au pré. Ce lot de brebis reste en extérieur tout l'hiver et rentre en bâtiment uniquement en avril pour les agnelages. Les agneaux sont complétés au pré puis, à partir du mois d'août, finis en bergerie.

Conduite alimentaire du troupeau

FAUCHE 30 ha Foin		PATURE 88 ha 100 brebis Texel		PATURE 58 ha 250 brebis OIF 100 brebis Texel + agneaux		PATURE 88 ha 250 brebis OIF 100 brebis Texel + agneaux		PATURE 88 ha 100 brebis Texel			
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre

A la rentrée en bergerie (1 mois avant l'agnelage) les brebis Ile-de-France reçoivent en plus du foin du concentré à base d'orge produite sur l'exploitation et un complémentaire azoté qui est acheté. Le concentré distribué aux brebis Texel est composé d'orge produite sur la ferme, de tourteau de colza et de pulpe déshydratée qui sont achetés.

Les agneaux sont engraisés avec un aliment complet du commerce.

Besoins du troupeau pour l'année 2018 :

Produits sur l'exploitation	Achat
Foin : 90 t de MS	Tt de colza : 5 t
Orge : 200 qtx:	Pulpe déshydratée : 5 t
- brebis : 200 qtx	Aliment complet brebis : 5 t
- Agneaux : 0 qtx	Aliment complet agnx : 34 t
Paille	Minéraux

Pour gagner en autonomie alimentaire, des pois protéagineux de printemps et des prairies multi-espèces riches en légumineuses

Dans les exploitations ovins-céréales, il semble opportun de mettre en place des assolements permettant d'améliorer l'autonomie alimentaire de la troupe ovine et de diminuer très fortement les achats d'aliments. Cela implique de produire des fourrages plus riches en matières azotés (foin de prairie temporaire riche en légumineuses) et d'être capable de produire son propre mélange fermier (orge et pois protéagineux). Dans ces conditions, les achats d'aliment se limitent aux minéraux.

Sans changer la conduite de la reproduction en 3 lots de la troupe ovine, les besoins du troupeau sont repris dans le tableau ci-après :

Produits sur l'exploitation	Achats extérieurs à l'exploitation
Foin : 90 tonnes de MS Orge : 560 quintaux - brebis : 240 quintaux - agneaux : 320 quintaux Pois Protéagineux : 270 quintaux - brebis : 160 quintaux - agneaux : 110 quintaux	Minéraux : 1,7 tonne, dont - 0,8 tonne pour les brebis - 0,9 tonne (avec Chlorure d'ammonium) pour les agneaux

Afin de sécuriser l'autonomie alimentaire du troupeau ovin, l'assolement actuel de l'exploitation doit être revue en :

- supprimant la culture du colza,
- remettant en culture les prés de fauche,
- misant sur des rotations de cultures plus longues comprenant des prairies temporaires :

Prairies Temporaires 3 ans	Blé 1 an	Orge 1 an	Pois 1 an	Blé 1 an	Orge 1 an
-------------------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------

Dans ce type de rotation, les prairies temporaires et le pois protéagineux de printemps diminuent la pression en adventices des cultures d'hiver (graminées notamment) et enrichissent le sol en azote. Ceci permet de réduire les charges opérationnelles de désherbage et d'engrais azotés sur les céréales. Avant la culture de pois de printemps, il est possible de semer un couvert associant des crucifères (colza fourrager, radis, navet) et graminées (avoine, ray-grass) qui pourra être pâturé par les brebis du lot 1 ou du lot 2 en fin d'automne.

A l'échelle de l'exploitation de Pierre Largy, l'assolement pourrait être à terme le suivant:

Surface toujours en Herbe - 50 Hectares											
Pâturage 80 hectares 100 brebis	Pâturage 80 hectares 250 brebis	Pâturage 50 hectares 350 brebis	Pâturage 80 hectares 350 brebis	Pâturage 90 hectares 250 brebis	Pâturage 80 hectares 100 brebis						
Prairies Temporaires : 30 hectares		FOIN									
Pois Protéagineux : 10 hectares				Couverts Végétaux							
Orge : 20 hectares											
Blé : 20 hectares											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

Proposition d'un nouvel assolement

Cet assolement, en plus d'assurer l'alimentation du troupeau, permet de vendre la récolte issue des 20 hectares de blé et des 8 hectares d'orge.

La mise en place d'un tel système de culture nécessite quelques points de vigilance au niveau de:

↗ L'introduction des prairies temporaires :



Est-il possible de remettre en culture tout ou partie des prés de fauche? L'hydromorphie, la profondeur du sol et la pierrosité peuvent être des contraintes fortes pour la remise en culture de ces parcelles. Il conviendra également de vérifier les contraintes administratives (Natura 2000, PAC, ect.) qui pourraient limiter ces retournements. Enfin, le choix des espèces composant le mélange prairial dépendra des conditions pédo-climatiques et du mode d'exploitation de la prairie (mixte fauche et pâture ou fauche exclusive). En cas de pâturage des prairies temporaires, les parcelles de cultures devront être aménagées (clôture fixe ou mobile, eau) et accessibles au cheptel.

↗ La production des pois protéagineux:



Cette culture préfère les sols sains, plutôt légers, calcaires et pas trop superficiels (au moins 25 à 30 cm de profondeur de sol). Le semis ne doit pas être effectué trop tôt (début novembre pour les pois d'hiver et début mars pour les pois de printemps). Il convient également de respecter un délai de rotation de 4 à 5 ans pour cette culture. Pour les sols plus lourds et plus humides, la féverole d'hiver est plus adaptée que le pois protéagineux. En revanche, la maîtrise des adventices dans cette culture peut être délicate (privilégier l'association avec une céréale).

↗ L'utilisation du mélange fermier qui va globalement :



- ↗** Allonger la durée de finition d'une dizaine de jours par rapport à un aliment complet,
- ↗** Nécessiter d'incorporer un aliment minéral pour les brebis et pour les agneaux. Le minéral devra contenir du chlorure d'ammonium pour prévenir l'apparition de la gravelle (ration riche en phosphore),
- ↗** Nécessiter des équipements de stockage et de façonnage du mélange fermier (cellules, vis...).

Limiter l'infestation par les coccidies

Edwige BORNOT, vétérinaire (B.E. Vet), b.e.vet@orange.fr

Christophe RAINON, Chambre d'Agriculture de la Nièvre, christophe.rainon@nievre.chambagri.fr

D'après les résultats technico-économiques des exploitations ovines de Bourgogne-Franche-Comté (BDR 2018-TEOVIN), le taux de mortalité des agneaux est en moyenne de 17%. Cette moyenne cache une grande variabilité des résultats, ce qui augure des marges de progrès possibles, notamment sur l'application de mesures préventives. Une des causes observées de mortalité des agneaux est la coccidiose.

La coccidiose, une maladie parasitaire rencontrée en bâtiment

Les coccidies sont des petits parasites (protozoaires) qui sont avalés par les agneaux dès leur naissance si le milieu est contaminé. En fonction des souches, elles mettent entre 15 jours et 3 semaines pour se développer, c'est ce qu'on appelle la période pré patente pendant laquelle il n'y a ni ponte, ni symptôme. Passé ce cap, les agneaux peuvent commencer à présenter des symptômes.

Cependant, la coccidiose est le plus souvent sans signe particulier, tout dépend du niveau de contamination. Elle est la conséquence d'une destruction des cellules intestinales et d'une malabsorption. Une mauvaise immunité des agneaux favorise l'apparition de coccidiose. On peut alors observer des pertes de gains de poids (de 10 à 30%), un appétit diminué, une laine « piquée » et sèche, une durée d'engraissement plus longue, des carcasses moins bien notées, des diarrhées, des maladies intercurrentes type entérotoxémies ou helminthoses (vers).



Une infection en coccidies peut entraîner des pertes de gains de poids, une laine « piquée » et sèche, une durée d'engraissement plus longue..

Prévention des coccidies : amélioration des pratiques d'élevage et d'hygiène

Tout commence par une réduction des facteurs pré-disposants à l'infection. En effet, certains points de vigilance peuvent limiter les risques sanitaires:

- Surveiller la prise de colostrum (insuffisance ou de mauvaise qualité),
- Favoriser l'implantation du microbiote (par exemple en évitant l'utilisation systématique d'antibiotique à la naissance),
- Éviter les carences nutritionnelles des mères (en oligo-éléments et vitamines notamment) qui induisent aussi une déficience chez les agneaux, les conduisant à des comportements de pica et de coprophagie, ce qui augmente considérablement les contaminations,
- Et éventuellement incorporer 1% de vinaigre de cidre dans l'eau de boisson.

Certains facteurs favorisant le risque de contamination peuvent entraîner une flambée de coccidioses cliniques sur un lot déjà très infecté : stress, changement alimentaire, forte infestation par des ténias, conditions climatiques défavorables (froid et humidité, forte chaleur), conditions d'élevage néfastes (forte densité, nombreuses vagues d'agnelage, mauvaise ventilation, absence de curage, mauvais paillage), transports.

Facteurs prédisposants

- Prise de colostrum insuffisante
- Mauvaise implantation du microbiote
- Carence nutritionnelle des mères entraînant une carence des agneaux

Facteurs favorisants

- Stress
- Changements alimentaires
- Infestation par ténias
- Conditions climatiques
- Transports
- Conditions d'élevage défavorables

Une coproscopie avant traitement

Une coproscopie avant traitement permet de s'assurer du problème de coccidiose car les symptômes des cas cliniques sont proches des strongyloïdes mais les traitements sont complètement différents. L'échantillonnage est capital pour les prélèvements de crottes. En effet, on ne retrouve pas d'œufs pendant les 15 premiers jours à 3 semaines du cycle, c'est-à-dire tant que les coccidies ne sont pas adultes, aussi un prélèvement unique peut aboutir à un résultat négatif. Une coccidiose clinique est accompagnée d'une très forte excrétion de coccidies, plusieurs dizaines de milliers. Une présence de quelques dizaines voire centaines de coccidies n'a aucune signification et ne doit pas entraîner de traitement en l'absence de signes cliniques.

Plusieurs traitements possibles

Il existe plusieurs options de traitements, mais il faudra toujours considérer la contamination de l'environnement, sinon la coccidiose deviendra un problème de plus en plus important dans l'élevage. En effet, les coccidies ont une forme protégée (ookystes) très résistante dans le milieu extérieur. En cas de problème sérieux, en fin de saison, il faut curer, laver, désinfecter avec un produit actif sur les ookystes (Prophyl 75® ou Kenocox®), faire un vide sanitaire puis réensemencer avant un nouvel agnelage.

Comment réensemencer son bâtiment ?

« La nature a horreur du vide » et la désinfection du bâtiment laisse la place libre pour le développement de toute bactérie. Si les premiers animaux réintroduits sont sains et en bonne santé, le milieu sera réensemencé par des bactéries non pathogènes. Dans le cas contraire, la désinfection peut favoriser le développement de bactéries pathogènes. On peut ensemer avec de nombreux produits du commerce sous forme liquide et poudre (Litterpure®, Cobotec®, Bactivor®, etc.), simplement avec du kéfir maison ou du petit lait. Cette technique a un grand intérêt pour la prévention des colibacillooses et des bactéries en général, mais aucun effet préventif sur les virus et parasites.

La gravité de cette maladie est liée aux conditions de milieu. L'hygiène de la bergerie, sa ventilation et la densité animale restent des critères qui ont toute leur importance. Ainsi, il faut compter 700 grammes à 1 kg de paille quotidien par brebis pendant le premier mois de lactation. Toute fuite d'eau (abreuvoir par exemple) est un facteur de risque supplémentaire. Enfin, il est conseillé d'offrir 1,5 m² d'aire paillée pour une brebis allaitant un seul agneau et 2 m² pour une brebis avec deux agneaux.



Traiter tout le lot d'agneaux en même temps
©CIIRPO

Quant aux traitements sur les agneaux, il peut être fait avec des sulfamides pendant 5 à 7 jours, ou avec du diclazuril (Vecoxan®), ou du toltrazuril (Baycox®).

Il est important de traiter en même temps tout le lot, y compris les animaux en apparente bonne santé.

L'utilisation du décoquinate (Deccox®) pendant 28 jours s'utilise en prévention.

Le Baycox® doit être utilisé en connaissance des conséquences environnementales et du long délai d'attente viande (49 jours).

Pour faire simple, la prévention (non médicamenteuse) de la coccidiose rejoint la prévention de la plupart des maladies digestives des agneaux. Des brebis en bon état corporel, du colostrum en quantité, de qualité et donné précocement, de l'argile en libre-service pour les agneaux et un bâtiment propre et décontaminé sont les piliers d'un démarrage réussi.

Edito

Je reprends cette année la responsabilité de Président de la section ovine du comité régional d'élevage, Il me semble essentiel en tant que jeune agriculteur de continuer à défendre notre métier et à le promouvoir auprès des jeunes générations.

L'édition 2019 est la 14^{ème} rencontre technique ovine, l'occasion de réunir éleveurs, techniciens, étudiants, enseignants et passionnés de la filière. Cette journée, riche en échange et en partage, répond aux réflexions actuelles de la filière régionale ovine et en particulier des systèmes ovins-céréales.

Cette année, nous vous donnons rendez-vous sur l'exploitation de Pierre Largy, jeune agriculteur en Côte-d'Or. Au programme, divers ateliers reprenant les réussites techniques de cet élevage sur la valorisation des agneaux et la maîtrise de la mortalité. Ils aborderont aussi ces questionnements sur la définition de son assolement pour plus d'autonomie alimentaire et l'accueil d'un chien de protection au sein du troupeau.

L'installation d'un jeune dans de bonnes conditions techniques et financières est toujours une réussite pour la filière et signe d'avenir. Malgré une conjoncture difficile ces derniers mois, une baisse de la consommation de viande et l'arrivée du loup dans notre région, notre filière n'a pas à rougir de ses atouts techniques, économiques et environnementaux.

Il est important de remercier l'éleveur qui nous accueille, sans qui chaque année la réalisation de ces rencontres techniques ne serait pas possible.

Alexandre SAUNIER
Eleveur ovin et
Président de la section ovine du comité régional d'élevage

Sommaire

Un retour au mouton couronné de succès	4
Une histoire de famille.....	4
Une exploitation de 130 ha avec 40 ha de cultures	4
Deux troupes ovines complémentaires	5
Des agneaux valorisés sous signe de qualité	8
Une bergerie traditionnelle de 234 places isolée et très fonctionnelle	8
Des résultats économiques prometteurs après deux ans d'installation	9
S'installer en mutualisant la main-d'œuvre et le matériel	10
Et demain ?	10
S'engager en démarche qualité pour valoriser ses agneaux	11
L'intérêt pour l'éleveur	11
Un exemple concret : le label rouge Tendre Agneau	11
Accueillir un chien de protection dans de bonnes conditions.....	14
Le choix du chiot	14
Réagir au bon moment !.....	15
Une socialisation à l'humain indispensable et adaptée au contexte de l'exploitation.....	16
L'éducation restant à apporter au chiot.....	16
Améliorer l'autonomie alimentaire de la troupe ovine par l'introduction de pois protéagineux et des prairies multi-espèces dans l'assolement.....	18
Une exploitation avec actuellement 1/3 des ha en cultures et 2/3 en prairies.....	18
Pour gagner en autonomie alimentaire, des pois protéagineux de printemps et des prairies multi-espèces riches en légumineuses	20
 limiter l'infestation par les coccidies	22
La coccidiose, une maladie parasitaire rencontrée en bâtiment.....	22
Prévention des coccidies : amélioration des pratiques d'élevage et d'hygiène	22
Une coproscopie avant traitement	23
Plusieurs traitements possibles.....	23
Base de données technique Bourgogne Franche-Comté 2018.....	25
Référentiel technico-économique ovin viande	37

Un retour au mouton couronné de succès

Aurore GÉRARD, Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr
Anne-Marie BOLOT, Terre d'Ovin, am.bolot@uca-feder.fr,

Une histoire de famille

Si l'on recherche l'origine du mouton dans la famille, il faut remonter à l'arrière-grand-père de l'éleveur. En effet, l'élevage ovin débute en **1970** avec Jean MONOT, qui élève une troupe de 50 brebis de race Southdown.

En **1973**, des brebis Suffolk en provenance d'Angleterre viennent compléter les effectifs.

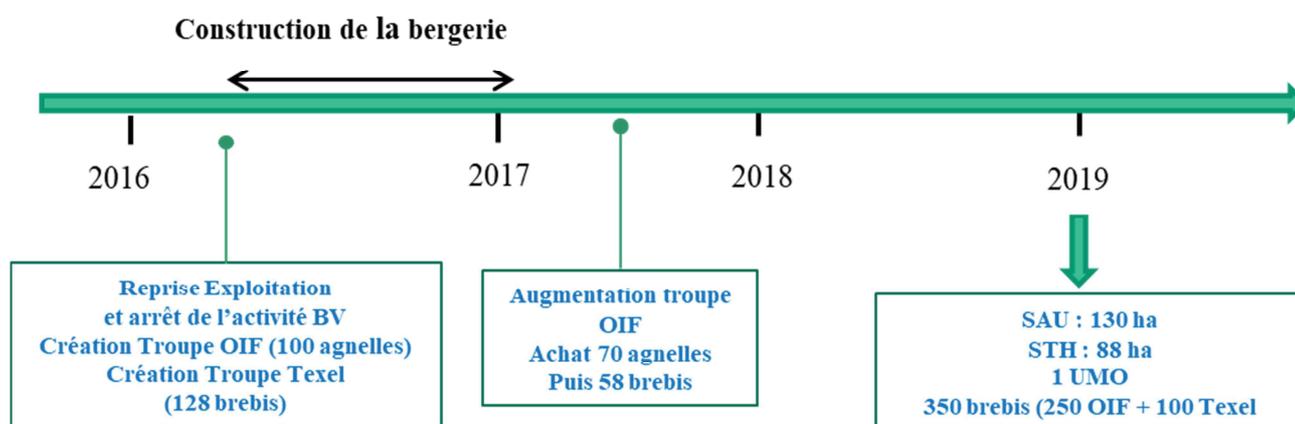
En **1983**, Jean-François LARGY, petit-fils de Jean MONOT et père de Pierre s'installe. Le cheptel ovin est alors vendu pour être remplacé par des bovins allaitants (race Charolaise) et laitiers (race Montbéliarde).

En **1989**, Jean-François agrandit l'exploitation par la reprise de 80 ha, suite au départ en retraite de sa grand-mère. Le siège de l'exploitation bascule de Saussey à Ecutigny. L'objectif est d'augmenter la production laitière.

En **2003**, Fabienne, l'épouse de Jean-François, s'installe sur l'exploitation. Ils créent alors l'EARL LARGY Jean-François.

En **2009**, leur fils aîné Matthieu s'installe sur une exploitation individuelle avec des bovins viandes et des grandes cultures à Ecutigny.

En **2016**, c'est au tour de leur second fils, Pierre, de s'installer. Il reprend alors une exploitation voisine et remplace le troupeau bovin allaitant par une troupe ovine pour laquelle il fait construire une bergerie. Il échangera alors 32 ha déjà clôturés pour les moutons à ses parents.



Historique de l'installation de Pierre

Une exploitation de 130 ha avec 40 ha de cultures

Le parcellaire est relativement regroupé notamment pour le pâturage avec un gros îlot de 40 ha et plusieurs parcelles de 8 ha, le tout à moins de 4 km de la bergerie. Une trentaine d'hectares sont fauchés pour constituer les stocks.

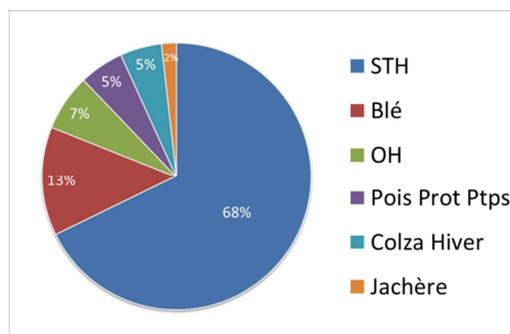
Les sols, à bon potentiel, présentent des terres profondes argilo-calcaires avec une bonne réserve utile.

Les deux tiers de la SAU sont occupés par de la prairie permanente. Les cultures s'articulent autour de deux rotations Colza - Blé – Orge d'hiver et Pois (ou trèfle en 2019) - Blé – Orge d'hiver.

20 à 25 T d'orge et la paille sont conservées pour le troupeau.

Cultures	Surface (ha)
STH	88
Blé	17,5
OH	9
Pois Protéagineux Printemps	7
Colza Hiver	6,5
Jachère	2
TOTAL	130

Répartition de l'assolement en 2018



Deux troupes ovines complémentaires

Séduit par les races de bergerie, Pierre souhaitait, au départ, constituer une troupe d'Ile-de-France.

Par un concours de circonstance, il achète des brebis croisées Texel x Charollais qui, au final, trouveront toute leur place dans le système du jeune éleveur. Aujourd'hui, il s'oriente vers une troupe en race pure Texel. Les deux races lui permettent une optimisation de l'occupation du bâtiment, une répartition du travail et un étalement des rentrées financières.

Trois périodes d'agnelage avec des résultats de reproduction performants

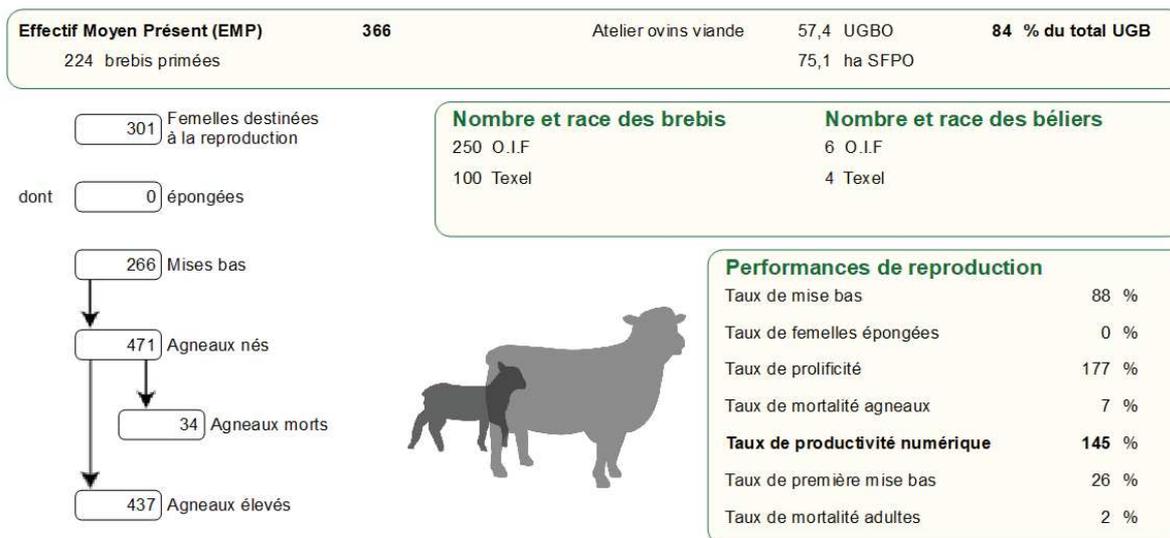
La troupe Ile-de-France se dessaisonne naturellement pour mettre bas sur 2 périodes:

- ↗ un premier lot de 100 brebis agnèlent en novembre / décembre
- ↗ un second lot de 100 brebis auquel s'ajoutent quelques repasses du premier lot agnèlent en janvier / février.

La troupe de Texel (100 brebis) agnèle sur les mois d'avril et mai pour profiter au maximum de la pousse de l'herbe. Elle reste deux mois maximum en bergerie.

Quel que soit le lot, les brebis sont échographiées et tondues à la rentrée en bâtiment. La gestion du troupeau est faite grâce à un logiciel (OVITEL®).

Pour choisir ses béliers, comme cela a été le cas pour son montage de troupe, Pierre s'oriente vers des élevages aux qualités génétiques et sanitaires reconnues. Il accorde une attention particulière aux aplombs et aux qualités bouchères pour produire des agneaux bien conformés et adaptés à la demande du marché.



Performances de reproduction sur la campagne 2018

Un taux de mise bas ramené à l'EMP faible

Si la fertilité (taux de mise bas ramené aux femelles mises en lutte) est correcte, le taux de MB ramené aux effectifs moyens présents (EMP) chute à 73 %.

Ce taux s'explique par le fait que Pierre ne met pas ses agnelles en lutte la première année. C'est un choix assumé : il préfère que les agnelles soient bien développées et plus maternelles. Une mauvaise expérience avec les agnelages d'agnelles à ses débuts l'a conduit à cette pratique.

Une prolificité à 177 % et une mortalité agneaux à 7 %

La prolificité de 177 % est bien au-dessus de la moyenne régionale pour des races à viande grâce à :

- 🐏 un flushing sur les 3 lots,
- 🐏 un nombre suffisant de béliers (environ 1 bélier pour 25 brebis),
- 🐏 et une cure de vitamines et oligo-éléments avant la lutte.

La maîtrise de la mortalité des agneaux est le résultat d'une combinaison de pratiques:

- 🐏 Un passage systématique de 2 jours en case d'agnelage,
- 🐏 De lots d'agnelages inférieurs à 150 brebis,
- 🐏 De périodes d'agnelages courtes (luttés courtes de 40 jours) pour limiter dans le temps la surveillance,
- 🐏 Une cure de vitamines et d'oligo-éléments juste avant l'agnelage,
- 🐏 Et surtout une surveillance accrue jour et nuit (toutes les 2 h) avec des premières tétées très surveillées,
- 🐏 Une aide de la mère de Pierre pendant les agnelages et pour donner les biberons individuellement aux agneaux (pas de séparation des triples).

Comme le souligne Pierre, il préfère se lever pour surveiller des agneaux que faire des papiers...

Une conduite sanitaire coûteuse sur les agneaux

L'éleveur adopte un programme sanitaire simple.

Vaccination

Elle a été réalisée pendant la gratuité du vaccin contre la FCO. L'éleveur a arrêté cette année par manque de disponibilité et surtout à cause du coût élevé.

Aujourd'hui, la vaccination se limite donc à l'entérototoxicité sur les brebis Texel un mois avant mise bas et sur les agneaux OIF.

Déparasitage

Les brebis sont traitées contre les strongles 1 à 2 fois par an selon le produit utilisé. Un traitement est également réalisé à l'entrée en bergerie pour la petite douve. A noter qu'en cas de brebis maigres, il fait des coprologies.

Le plus gros point faible de l'élevage au niveau sanitaire se trouve sur les traitements agneaux. Les agnelles de renouvellement sont systématiquement déparasitées en septembre. Quant aux agneaux de bergerie, ils sont traités 3 fois (tous les mois) contre la coccidiose (Vecoxan®) et les agneaux d'herbe une fois à la sortie et une fois au sevrage au minimum. Ces pratiques sécuritaires engendrent des coûts vétérinaires élevés de plus de 14 €/EMP. Des problèmes d'œstres ont également alourdi la facture ces deux dernières années.

Une consommation de concentrés maîtrisée

Depuis son installation, l'éleveur n'a connu que des étés secs limitant la possibilité de faire des gains. Il distribue donc du foin de prairies permanentes de 1^{ère} coupe et de la paille aux brebis.

Brebis

Un flushing est réalisé sur les 3 lots de lutte.

Les brebis OIF reçoivent un mélange orge / tourteau de colza (75 / 25) puis consomment un aliment complet lorsqu'elles sont rentrées en bergerie.

En année normale, elles passent de 400 g (1 mois et demi avant agnelage) à 600 g autour de l'agnelage pour atteindre 800 à 900 g en lactation. Avec les années sèches, le lot agnelant en novembre a été complété toute l'année avec 400 g de mélange.

Durant les deux mois de bergerie, les brebis Texel reçoivent 500 g de mélange orge / tourteau.

Agneaux

Tous les agneaux consomment un aliment démarrage à partir de 15 jours puis un aliment complet à volonté. Les OIF sont sevrés autour de 90 jours et les Texel autour de 100 jours. La séparation des femelles de renouvellement s'effectue au sevrage. Dans la mesure où elles ne sont pas mises en lutte la première année, elles vont à l'herbe avec l'objectif d'une croissance modérée.

Au final, la consommation des agneaux s'établit à 78 kg de concentrés par agneau produit.

La consommation des agneaux Texel reste négligeable. En 2018, les 150 agneaux ont mangé environ 500 kg sur les 3 mois.

L'éleveur désire améliorer l'autonomie alimentaire sur son exploitation. Toutefois, il ne souhaite pas changer ses pratiques d'alimentation pour les agneaux notamment parce que la sortie rapide des agneaux permet de libérer de la place dans le bâtiment.

Consommation globale

La consommation globale de concentrés s'établit à 192 kg de concentrés par EMP dont un tiers est prélevé sur la ferme. Le solde sur coût alimentaire s'élève à 102 € / EMP.

Des agneaux valorisés sous signe de qualité

Pierre commercialise la totalité de ses animaux à la coopérative Terre d'Ovin.

En 2017/2018, il a vendu 422 agneaux au prix moyen de 129 euros. Le poids moyen est de 19,78 kgc avec un prix moyen de 6,53 euros avec un classement essentiellement en U (20 %), en R (74 %) et en O (6 %). Concernant l'état d'engraissement, 7 % des agneaux sont classés en 4. Ces agneaux gras se retrouvent souvent dans les têtes de lots. Cela s'explique par le fait que Pierre a du mal à faire partir ses agneaux lors de la vente du premier lot, il les voit toujours trop petits !

En 2018/2019, l'ensemble des agneaux (403) a été valorisé à un poids de 19.90 kgc pour 126 euros. A noter qu'il n'y avait pas plus de O mais le nombre de gras a encore augmenté (10 %). Pour Pierre, la diminution du nombre d'agneaux gras est une piste d'amélioration, d'autant plus qu'il perd la plus-value Label rouge sur ces agneaux. Au final, 80 % des agneaux sont labellisés et bénéficient d'une plus-value.

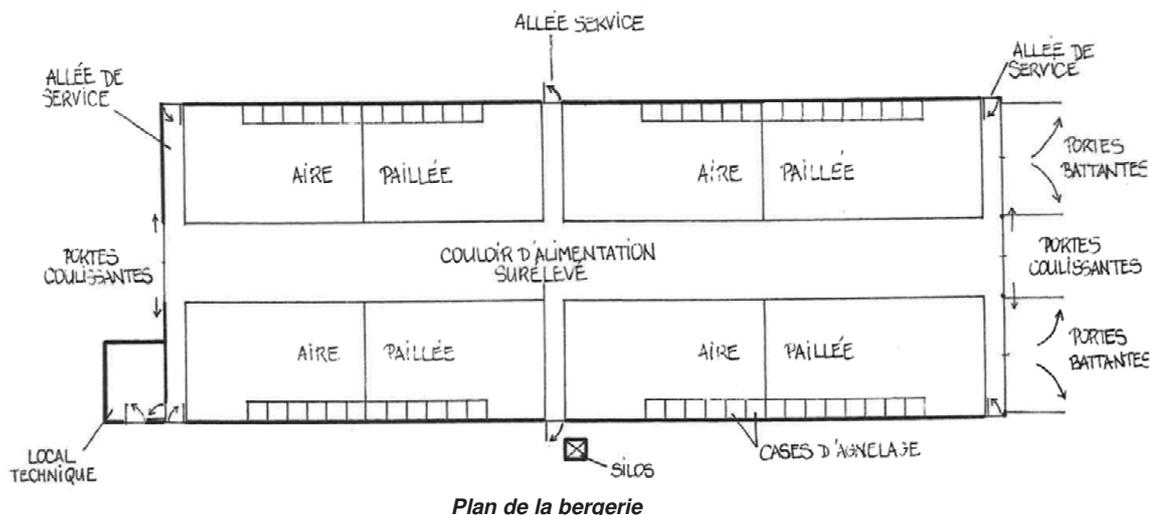
Au niveau des brebis, une petite trentaine a été commercialisée ces deux dernières années à des prix moyens compris entre 62 et 78 €.

Une bergerie traditionnelle de 234 places isolée et très fonctionnelle

La bergerie a été construite sur une parcelle en propriété jouxtant les bâtiments des deux autres exploitations de la famille. Une parcelle attenante de 1,50 ha en prairie permet de sortir facilement les animaux. Le bâtiment a été commencé et achevé en 2016.

Caractéristiques

-  Bâtiment métallique portique « DEVELET » (71 - Saint Gilles)
-  Dimensions : 42 m x 16 m = 672 m²
 - 4.20 m à la faitière
 - 3.00 m de haut à la sablière
 - 15 % de pente
-  Surface utile destinée aux animaux : 490 m²
-  Couverture : tôles bac acier avec isolant de 50 mm et faitière ventilée pare-vent avec chapeau
-  Bardage supérieur en polycarbonate alvéolé translucide décalé
-  2 portes centrales coulissantes en pignon de 2 m x 3 m.
-  4 portes battantes en pignon sud donnant sur les aires paillées 3 m x 3 m
-  Allée centrale surélevée bétonnée de 4 m
-  3 allées perpendiculaires d'un mètre
-  Cornadis bois 234 places sur toute la longueur
-  8 portillons métalliques d'1 m
-  Abreuvoirs poussoirs en fonte BabyLab®
-  Sol en terre battue
-  Paillage et alimentation manuels
-  Local technique attenant de 12 m² en pignon nord



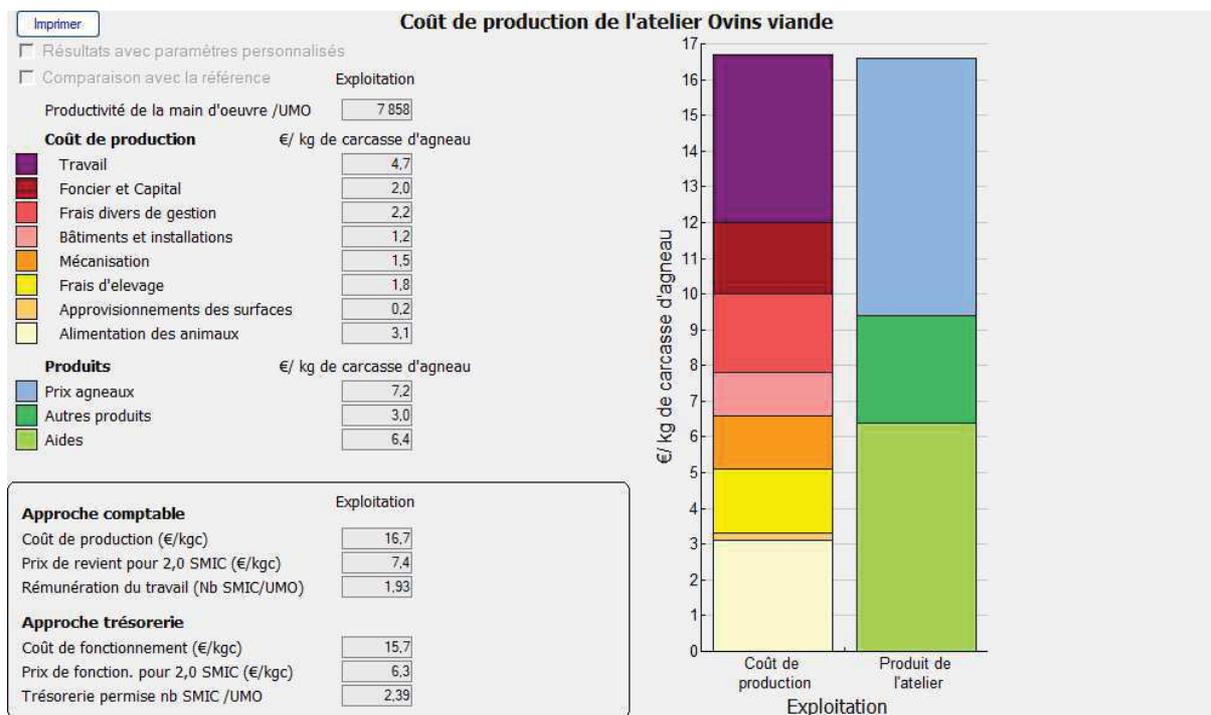
Coût de la bergerie

Le coût total du bâtiment hors main-d'œuvre s'élève à 98 922€ HT. Après la soustraction de la subvention de 55 % du cout du bâtiment (aides PCAE), il revient à 190 €/place (234 places retenues).

L'auto-construction est estimée à 50 jours à 3 personnes.

Des résultats économiques prometteurs après deux ans d'installation

Des résultats techniques très bien maîtrisés, une valorisation des agneaux sous Label rouge et des charges opérationnelles contenues permettent d'atteindre une marge brute de 90 € / EMP en deuxième année d'installation.



La bonne productivité, l'excellente maîtrise des charges courantes et les investissements raisonnés grâce au système de mutualisation permettent aux produits de couvrir le coût de production sur l'atelier ovin et ainsi d'afficher une rémunération permise de 1.93 SMIC / UMO.

L'EBE de 65 500 €, soit 42 % du produit brut, permet de faire face aux annuités de 18 200 € et de dégager un revenu disponible de 47 000 €.

S'installer en mutualisant la main-d'œuvre et le matériel

Une des caractéristiques notables de l'exploitation est la mutualisation de la main-d'œuvre et du matériel avec celles de ses parents et de son frère.

À son installation, Pierre a racheté 25 n% des parts de matériel ce qui lui permet d'avoir des charges de structures et des annuités contenues. Les décisions concernant le matériel sont prises en commun pour les 3 exploitations. Cela a nécessité de bien réfléchir le plan d'entreprise (PE) afin de ne pas bloquer les investissements des deux autres exploitations. Les bâtiments de stockage sont également mutualisés.

Une partie du travail est réalisée en commun : les manipulations, la surveillance notamment au moment des naissances et le soin aux jeunes. Cela permet d'améliorer l'efficacité du temps de travail et les résultats techniques de chaque exploitation.

La partie administrative est, en revanche, réalisée individuellement sur chaque exploitation.

Et demain ?

L'éleveur souhaite atteindre un objectif de croisière de 300 agnelages avec 3 périodes de 100 agnelages chacune de manière à « le faire bien ».

Les maîtres mots de la réussite de ce système sont une gestion prudente et raisonnée.

Les pistes de réflexion :

- Allonger les rotations pour supprimer le colza aux résultats trop aléatoires et gagner en autonomie alimentaire,
- Mettre une partie des agnelles à la reproduction pour augmenter le taux de mise bas / EMP,
- Optimiser le produit agneaux en diminuant la part d'agneaux gras,
- Réduire les problèmes de coccidies sur les agneaux,
- Protéger son troupeau contre les attaques de chien errant,
- Optimiser le fonctionnement du travail en commun en créant une structure commune (CUMA ?),
- S'équiper d'un parc de contention.

Les clés d'une installation réussie

- ✓ Un projet mûrement réfléchi et bien préparé (constitution de troupe, bâtiment)
- ✓ L'achat d'un cheptel de bonne qualité sanitaire et génétique
- ✓ Le choix de races adaptées au marché et au système à mettre en place
- ✓ L'optimisation des bâtiments en dur avec plusieurs périodes d'agnelage
- ✓ Une valorisation en Démarche Qualité
- ✓ Deux périodes d'agnelage pour la répartition du travail, l'apport de trésorerie et la maîtrise des risques
- ✓ De bonnes conditions de travail
- ✓ Un entourage solide et présent
- ✓ Une gestion administrative rigoureuse
- ✓ Des investissements raisonnés

S'engager en démarche qualité pour valoriser ses agneaux

*Anne-Marie Bolot, Terre d'Ovin, am.bolot@uca-feder.fr
Morane Cassotti, OS Mouton Charollais, mouton.charollais@orange.fr*

Les démarches qualités sont en forte progression sur la région Bourgogne-Franche-Comté (+26% d'éleveurs engagés entre 2017 et 2018), c'est une manière de se distinguer des agneaux importés. Elles se déclinent sous diverses formes : Label rouge, CCP et marques d'entreprises selon les différents opérateurs commerciaux (AB, Tendre Agneau, L'Agneau de l'Adret, Agno des Lys, Agneau de nos Régions, Filière Qualité Carrefour, Agneaux de nos Contrées...). Elles ont pour intérêt d'offrir un débouché stable et des plus-values aux éleveurs les approvisionnant.

L'intérêt pour l'éleveur

- C'est la reconnaissance de son travail : être éleveur dans une démarche qualité reconnue officiellement, c'est la fierté et la garantie d'un travail de qualité.
- Ses compétences et son exploitation sont valorisées : élever des ovins au sein d'une démarche qualité demande un vrai savoir-faire.
- Ses débouchés sont sécurisés : Les démarches qualité sont liées à une filière spécifique qui permet d'avoir une stabilité des débouchés, une visibilité sur l'organisation de sa production.
- Des plus-values à la vente : elles sont fixées en fonction du cahier des charges et de la date de sortie des agneaux (de 0,20 à 1,20 euros/kgc). La plus-value à la vente est fixée à l'avance ce qui permet à l'éleveur de faire ses choix (période d'agnelage, type de finition...).
- Etre acteur de sa filière et de son développement : les filières en démarche qualité ont un fonctionnement collectif, dans lequel les différents partenaires discutent et essayent de trouver ensemble des solutions ; l'éleveur n'est pas seul sur sa ferme.

Un exemple concret : le label rouge Tendre Agneau

L'exemple choisi est celui du label Tendre Agneau dans lequel est engagé Pierre Largy.

Ce label est propriété et géré par l'ACLR (Association Charolais Label Rouge), Organisme de défense et de gestion détenteur du cahier des charges, basée à Charolles.

Les caractéristiques principales issues du cahier des charges

- Races à viande acceptées : Texel, Charollais, Suffolk, Ile de France, Berrichon du Cher, Southdown, Vendéenne, Charmoise, Rouge de l'Ouest et leurs croisements.
- Possibilité de doubles troupeaux (un en label et l'autre non) par exemple si il y a 2 races sur l'exploitation.
- Aucune aire géographique de production imposée.
- Agneau né, élevé et engraisé sur la même exploitation.

- Identification individuelle dans les 3 jours suivants la naissance.
- Agneau ayant
 - un poids entre 13 et 23 kgc,
 - une conformation E, U et R,
 - un état d'engraissement 2 et 3,
 - un âge à l'abattage entre 70 et 210 jours (Age augmenté de 30 jours entre le 15 octobre et le 15 janvier pour les femelles et mâles castrés).

A noter l'importance du choix des béliers pour répondre à ces différents critères, pour information, les races bouchères ovines (Ile-de-France, Mouton Vendéen, Rouge de l'Ouest, Mouton Charollais...) travaillent l'amélioration des qualités bouchères via le testage boucher. Cet outil permet de déterminer les béliers qui apporteront de la valeur ajoutée en carcasses (rendement, gras, conformation) puisqu'au moins 50 de leurs descendants ont fait l'objet de mesures sur leurs carcasses. L'utilisation de béliers Améliorateurs Boucherie (AMBO) est très largement conseillée pour les éleveurs s'engageant en démarche qualité pour mieux valoriser leurs agneaux.



- Allaitement maternel pendant 60 jours minimum, par tétée au pis. Les agneaux élevés au lait artificiel sont exclus de la démarche.
- Achat d'aliments complets ou complémentaires référencés. L'aliment fermier est possible.
- Urée interdite
- Fourrages fermentés interdits sur les agneaux
- Respect du bien-être animal (litière, densité d'élevage, tenue d'un carnet sanitaire ...)

Une habilitation de l'élevage pour produire en Label Rouge

La visite d'habilitation est effectuée par la coopérative. Celle-ci transmet ensuite le document d'agrément à l'ODG ACLR.

Une fois autorisé, l'éleveur transmettra son carnet d'agnelage par lots à la coopérative.

A chaque départ d'animaux, l'éleveur réalisera un bon de circulation avec numéro de l'agneau, date de naissance et sexe.

Pour les éleveurs, la certification en Label Rouge Tendre Agneau se traduit par :

- 1 visite d'audit interne par an réalisée par son organisation de producteurs,
- 10 % des éleveurs apporteurs sont contrôlés par QUALISUD, organisme de certification externe.

Des plus-values adossées au prix de l'agneau standard

Elles sont variables selon les démarches qualité et les opérateurs commerciaux.

Chez Pierre Largy, les plus-values sont de 0,20 € du kg carcasse sur les agneaux répondant aux critères du cahier des charges. En période creuse (commercialisation d'octobre à janvier), la coopérative augmente les montants des plus-values (par exemple : +1,20 € /kgc pour les laitons au mois de Novembre en 2018 et 2019)

Pour l'instant, Pierre Largy souhaite bien caller son système d'élevage avant d'envisager des agnelages en juillet pour bénéficier des fortes plus-values.

Une meilleure marge en démarche qualité

Sur la campagne 2017-2018, l'exploitation a commercialisé 422 agneaux finis lourds à un poids moyen de 17,9 kgc et un prix moyen de 129 €/agneau vendu. Ces résultats techniques sont étroitement liés aux résultats économiques. Le solde sur cout alimentaire de l'atelier ovin est de 102 €/ EMP, ce qui est en phase avec la moyenne régionale des trois dernières années égale à 101€/ EMP.

La vente des agneaux en label rouge engendre peu de charges supplémentaires à l'exception des frais de labellisation. Le suivi technique dans le cadre des démarches de qualité et la rigueur d'enregistrement assurent un accompagnement renforcé lors d'une installation.



Pour les éleveurs d'ovins, si votre système d'exploitation vous permet de fournir des agneaux jeunes en contre –saison, alors n'hésitez pas à vous engager ! Les agneaux de fin d'année sont très recherchés par la filière.

Sources :

- Fil Rouge : Devenez éleveur d'agneaux en démarche qualité
- ACLR : Etre éleveur Label Rouge

Accueillir un chien de protection dans de bonnes conditions

*Rémi BAHADUR THAPA, Référent Réseau Chien de Protection IDELE
remi.bahadur@gmail.com*

Il existe plusieurs méthodologies de mise en place de chiot au troupeau dans une optique de protection. Nous vous proposons l'une d'entre elles qui a fait ses preuves et qui s'est affinée au fil des années, au gré des expériences et retours d'utilisateurs.

L'objectif de ce protocole est d'avoir :

- des chiens fixés et présents en permanence au troupeau (24h/24h),
- des chiens faciles à mettre en place et efficaces face aux prédateurs en tout genre,
- des chiens bien sociabilisés ne posant pas de problèmes vis-à-vis de leur environnement.

L'introduction d'un chien de protection dans son troupeau n'est pas un acte banal, cela nécessite une réflexion approfondie pour connaître ses attentes en termes de protection et cibler le moment idéal pour faire l'acquisition d'un chiot.

La détermination de la bonne période pour mettre en place un chiot sur son exploitation va dépendre de deux paramètres :

- A quel moment ai-je le plus de temps pour m'occuper de mon jeune chiot ?

Un chien de travail, pour devenir efficace, nécessite une attention particulière et un investissement minimum durant la première année de la part de son maître.

- Quel est la période idéale pour l'intégrer au troupeau ?

Idéalement, l'introduction se fait en bergerie avec un lot d'animaux « accueillant » et curieux (agnelles de plus de 3 mois ou antenaises ; surtout pas de mères avec agneaux qui se montreraient agressives avec le nouvel arrivant).

Le choix du chiot

Celui-ci ne doit se faire ni au hasard, ni au plus pratique (le chiot de la chienne du voisin...), ni au plus urgent !

Prenez plutôt un chiot :

- ☛ d'une race utilisée pour la protection,
- ☛ dont les parents sont connus et reconnus pour leur aptitudes à la protection,
- ☛ d'une portée née en bâtiment et ayant grandi au contact direct des animaux du troupeau,
- ☛ bien équilibré, sociabilisé à l'humain, en bon état sanitaire et sans défauts morphologiques

Allez voir les chiots chez le naisseur, observez les évoluer au sein des bêtes (imprégnation) et demandez à voir leurs parents en situation de travail.

C'est un investissement sur le long terme (en temps et en argent), prenez donc votre temps pour choisir un chiot démarré dans de bonnes conditions ce qui facilitera sa mise en place future sur votre ferme.

Une fois votre choix fait, introduisez votre chiot sevré, âgé de 8 à 12 semaines, plutôt seul, dans :

- ☛ un parc étanche (duquel le chiot ne pourra pas sortir pour éviter la divagation),
- ☛ composé d'une vingtaine de bêtes « accueillantes »,
- ☛ possédant une petite case « refuge » où le chiot pourra s'abriter et se nourrir tranquillement.



Au bout de quelques semaines, il faudra vérifier l'acceptation du carnivore par les herbivores ainsi que son attachement au troupeau.

Cela s'illustre notamment par :

- du mimétisme interspécifique (chiot mangeant à l'auge avec les animaux par exemple),
- des signes d'affections entre eux (léchage, chiot dormant au milieu des bêtes et non plus dans son refuge, absence de fuite des animaux quand le chiot se déplace parmi eux...).

Réagir au bon moment !

Durant cette phase, le chiot peut chercher à jouer avec les bêtes comme il le ferait avec d'autres chiots. Si ce jeu (normal à cet âge là) dégénère avec des mordillements importants ou des poursuites d'animaux à répétition, il faudra alors que son maître intervienne en sanctionnant sur le fait, de manière à ce qu'il comprenne que son comportement n'est pas acceptable. Il est plus facile d'apprendre en encourageant ou en réprimandant sur le moment que d'avoir à rééduquer un chien.



Une socialisation à l'humain indispensable et adaptée au contexte de l'exploitation

Le propriétaire du chien doit se positionner en haut de la hiérarchie et doit avoir un contrôle minimum sur son chien. Il doit pouvoir le manipuler à tout moment.

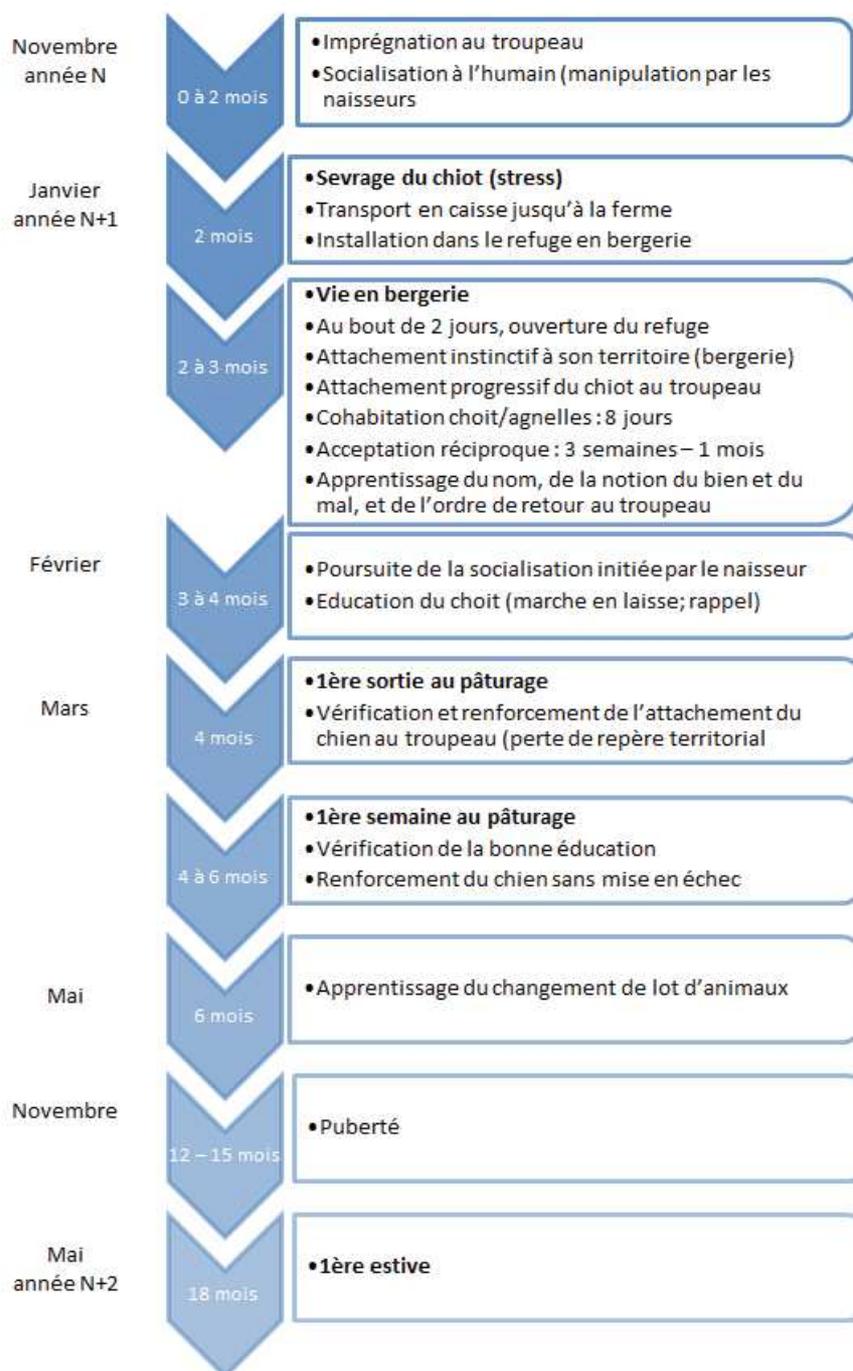
La sociabilisation par les caresses et le lien de confiance à établir avec son chien est un équilibre fin à trouver. Un chien trop sociabilisé aura tendance à quitter le troupeau pour chercher la présence humaine et inversement un manque de socialisation entraînera de l'agressivité injustifiée.

Bien sûr, ce subtil dosage doit être adapté au cas par cas en fonction du caractère individuel de chaque chien. Le but étant que le chien sache faire preuve de discernement envers l'homme sans pour autant nuire à son attachement au troupeau.

L'éducation restant à apporter au chiot

-  la connaissance de son nom
-  la notion de bien et de mal
-  la marche en laisse et l'attache
-  le rappel
-  le retour au troupeau
-  le respect des clôtures

Quelques repères selon l'âge du chien



Cette méthode ne pourra fonctionner que si l'éleveur est motivé, investi dans l'éducation de son chien et prêt à apporter parfois quelques modifications dans sa conduite de troupeau.

Le Réseau Technique National sur les Chiens de Protection animé par l'Institut de l'Élevage se tient à disposition de tous les éleveurs ovins pour les accompagner à la mise en place des chiens de protection sur leurs exploitations, mais aussi pour les aider à adapter cette méthode à leur contexte et à leurs attentes.

Améliorer l'autonomie alimentaire de la troupe ovine par l'introduction de pois protéagineux et des prairies multi-espèces dans l'assolement

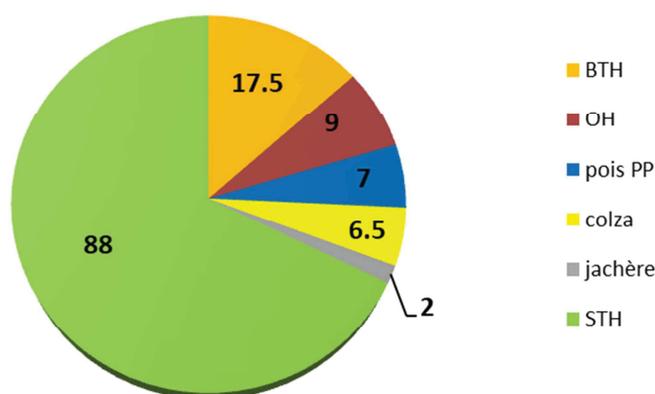
Catherine BONIN, Chambre d'Agriculture de l'Yonne – ALYSE, c.bonin@yonne.chambagri.fr
Clément DIVO, Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, clement.divo@cote-dor.chambagri.fr
Laurent SOLAS, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, lsolas@sl.chambagri.fr

Le contexte actuellement conduit les producteurs-éleveurs ovins à remettre en cause leurs assolements afin de diminuer leurs surfaces en cultures de vente (colza) tout en augmentant l'autonomie alimentaire de leurs ateliers d'élevage. C'est le cas de Pierre LARGY qui s'interroge sur l'avenir du colza sur son exploitation et qui souhaite valoriser les produits de ses cultures pour l'alimentation de sa troupe ovine.

Une exploitation avec actuellement 1/3 des ha en cultures et 2/3 en prairies

Pierre LARGY est installé sur une exploitation individuelle en polyculture-élevage dans l'Auxois. La SAU de l'exploitation est de 130 ha composée de parcelles avec des sols moyennement pourvus en matière organique mais en teneur correcte pour des sols argileux, à un pH neutre voire un peu acide.

Répartition de la sole (ha)



Assolement 2018

Au niveau des cultures, le blé et le colza sont des cultures de vente. Une partie de l'orge d'hiver est autoconsommée à hauteur de 20 à 25 t/an, le reste est aussi commercialisé.

L'agriculteur a introduit la culture du pois protéagineux dans son assolement depuis 2 ans mais ces derniers sont commercialisés et non-introduits dans la ration des ovins.

Conduite des deux troupes ovines complémentaires bergerie/herbe

Aujourd'hui, la troupe est composée de 200 brebis Ile-de-France et de 100 brebis Texel. La conduite de la reproduction est réalisée en 3 lots, comme l'indique le schéma suivant:

Fonctionnement du troupeau	Mai	Jun	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	
Lot 1 (100 brebis OIF)		Flushing				Préparation Agnelage				Sevrage									
		Lutte (brebis)			Ecogographie	Agnelage (100 brebis)				Vente des agneaux									
Lot 2 (100 Brebis + repasses)				Flushing				Préparation Agnelage			Sevrage								
				Lutte (brebis, agnelles, vides)			Ecogographie	Agnelage (brebis, agnelles)			Vente des agneaux								
Lot 3 (100 Brebis Texel)							Flushing					Préparation Agnelage							
							Lutte (brebis, agnelles)			Ecogographie	Agnelage (brebis, agnelles)								Sevrage
																			Vente des agneaux

Conduite du troupeau

Le 1^{er} lot de brebis Ile-de-France (100 femelles) est mis à la reproduction à partir de juin pour des agnelages de novembre/décembre en bergerie.

Le 2^{ème} lot de brebis Ile-de-France (100+ repasses) lutte avec la repasse en août et les agnelages se déroulent en janvier/février.

Les brebis Ile-de-France sont rentrées en bâtiment à partir de fin octobre pour les mises bas et restent en bâtiment jusqu'à fin mars. L'ensemble des agneaux des brebis Ile-de-France sont finis en bergerie. Les brebis Ile-de-France pâturent à partir de début avril.

Le 3^{ème} lot de brebis Texel (100) est mis en lutte à partir de mi-novembre au pré. Ce lot de brebis reste en extérieur tout l'hiver et rentre en bâtiment uniquement en avril pour les agnelages. Les agneaux sont complétés au pré puis, à partir du mois d'août, finis en bergerie.

Conduite alimentaire du troupeau

PATURE 88 ha 100 brebis Texel			FAUCHE 30 ha Foin				PATURE 88 ha 250 brebis OIF 100 brebis Texel + agneaux			PATURE 88 ha 100 brebis Texel		
			PATURE 250 brebis OIF	PATURE 58 ha 250 brebis OIF 100 brebis Texel + agneaux								
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	

A la rentrée en bergerie (1 mois avant l'agnelage) les brebis Ile-de-France reçoivent en plus du foin du concentré à base d'orge produite sur l'exploitation et un complémentaire azoté qui est acheté. Le concentré distribué aux brebis Texel est composé d'orge produite sur la ferme, de tourteau de colza et de pulpe déshydratée qui sont achetés.

Les agneaux sont engraisés avec un aliment complet du commerce.

Besoins du troupeau pour l'année 2018 :

Produits sur l'exploitation	Achat
Foin : 90 t de MS	Tt de colza : 5 t
Orge : 200 qtx:	Pulpe déshydratée : 5 t
- brebis : 200 qtx	Aliment complet brebis : 5 t
- Agneaux : 0 qtx	Aliment complet agnx : 34 t
Paille	Minéraux

Pour gagner en autonomie alimentaire, des pois protéagineux de printemps et des prairies multi-espèces riches en légumineuses

Dans les exploitations ovins-céréales, il semble opportun de mettre en place des assolements permettant d'améliorer l'autonomie alimentaire de la troupe ovine et de diminuer très fortement les achats d'aliments. Cela implique de produire des fourrages plus riches en matières azotés (foin de prairie temporaire riche en légumineuses) et d'être capable de produire son propre mélange fermier (orge et pois protéagineux). Dans ces conditions, les achats d'aliment se limitent aux minéraux.

Sans changer la conduite de la reproduction en 3 lots de la troupe ovine, les besoins du troupeau sont repris dans le tableau ci-après :

Produits sur l'exploitation	Achats extérieurs à l'exploitation
Foin : 90 tonnes de MS Orge : 560 quintaux - brebis : 240 quintaux - agneaux : 320 quintaux Pois Protéagineux : 270 quintaux - brebis : 160 quintaux - agneaux : 110 quintaux	Minéraux : 1,7 tonne, dont - 0,8 tonne pour les brebis - 0,9 tonne (avec Chlorure d'ammonium) pour les agneaux

Afin de sécuriser l'autonomie alimentaire du troupeau ovin, l'assolement actuel de l'exploitation doit être revue en :

- supprimant la culture du colza,
- remettant en culture les prés de fauche,
- misant sur des rotations de cultures plus longues comprenant des prairies temporaires :

Prairies Temporaires 3 ans	Blé 1 an	Orge 1 an	Pois 1 an	Blé 1 an	Orge 1 an
-------------------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------

Dans ce type de rotation, les prairies temporaires et le pois protéagineux de printemps diminuent la pression en adventices des cultures d'hiver (graminées notamment) et enrichissent le sol en azote. Ceci permet de réduire les charges opérationnelles de désherbage et d'engrais azotés sur les céréales. Avant la culture de pois de printemps, il est possible de semer un couvert associant des crucifères (colza fourrager, radis, navet) et graminées (avoine, ray-grass) qui pourra être pâturé par les brebis du lot 1 ou du lot 2 en fin d'automne.

A l'échelle de l'exploitation de Pierre Largy, l'assolement pourrait être à terme le suivant:

Surface toujours en Herbe - 50 Hectares											
Pâturage 80 hectares 100 brebis		Pâturage 80 hectares 250 brebis		Pâturage 50 hectares 350 brebis		Pâturage 80 hectares 350 brebis		Pâturage 90 hectares 250 brebis		Pâturage 80 hectares 100 brebis	
Prairies Temporaires : 30 hectares			FOIN								
Pois Protéagineux : 10 hectares						Couverts Végétaux					
Orge : 20 hectares											
Blé : 20 hectares											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

Proposition d'un nouvel assolement

Cet assolement, en plus d'assurer l'alimentation du troupeau, permet de vendre la récolte issue des 20 hectares de blé et des 8 hectares d'orge.

La mise en place d'un tel système de culture nécessite quelques points de vigilance au niveau de:

➤ L'introduction des prairies temporaires :



Est-il possible de remettre en culture tout ou partie des prés de fauche? L'hydromorphie, la profondeur du sol et la pierrosité peuvent être des contraintes fortes pour la remise en culture de ces parcelles. Il conviendra également de vérifier les contraintes administratives (Natura 2000, PAC, ect.) qui pourraient limiter ces retournements. Enfin, le choix des espèces composant le mélange prairial dépendra des conditions pédo-climatiques et du mode d'exploitation de la prairie (mixte fauche et pâture ou fauche exclusive). En cas de pâturage des prairies temporaires, les parcelles de cultures devront être aménagées (clôture fixe ou mobile, eau) et accessibles au cheptel.

➤ La production des pois protéagineux:



Cette culture préfère les sols sains, plutôt légers, calcaires et pas trop superficiels (au moins 25 à 30 cm de profondeur de sol). Le semis ne doit pas être effectué trop tôt (début novembre pour les pois d'hiver et début mars pour les pois de printemps). Il convient également de respecter un délai de rotation de 4 à 5 ans pour cette culture. Pour les sols plus lourds et plus humides, la féverole d'hiver est plus adaptée que le pois protéagineux. En revanche, la maîtrise des adventices dans cette culture peut être délicate (privilégier l'association avec une céréale).

➤ L'utilisation du mélange fermier qui va globalement :



- Allonger la durée de finition d'une dizaine de jours par rapport à un aliment complet,
- Nécessiter d'incorporer un aliment minéral pour les brebis et pour les agneaux. Le minéral devra contenir du chlorure d'ammonium pour prévenir l'apparition de la gravelle (ration riche en phosphore),
- Nécessiter des équipements de stockage et de façonnage du mélange fermier (cellules, vis...).

Limiter l'infestation par les coccidies

Edwige BORNOT, vétérinaire (B.E. Vet), b.e.vet@orange.fr

Christophe RAINON, Chambre d'Agriculture de la Nièvre, christophe.rainon@nievre.chambagri.fr

D'après les résultats technico-économiques des exploitations ovines de Bourgogne-Franche-Comté (BDR 2018-TEOVIN), le taux de mortalité des agneaux est en moyenne de 17%. Cette moyenne cache une grande variabilité des résultats, ce qui augure des marges de progrès possibles, notamment sur l'application de mesures préventives. Une des causes observées de mortalité des agneaux est la coccidiose.

La coccidiose, une maladie parasitaire rencontrée en bâtiment

Les coccidies sont des petits parasites (protozoaires) qui sont avalés par les agneaux dès leur naissance si le milieu est contaminé. En fonction des souches, elles mettent entre 15 jours et 3 semaines pour se développer, c'est ce qu'on appelle la période pré patente pendant laquelle il n'y a ni ponte, ni symptôme. Passé ce cap, les agneaux peuvent commencer à présenter des symptômes.

Cependant, la coccidiose est le plus souvent sans signe particulier, tout dépend du niveau de contamination. Elle est la conséquence d'une destruction des cellules intestinales et d'une malabsorption. Une mauvaise immunité des agneaux favorise l'apparition de coccidiose. On peut alors observer des pertes de gains de poids (de 10 à 30%), un appétit diminué, une laine « piquée » et sèche, une durée d'engraissement plus longue, des carcasses moins bien notées, des diarrhées, des maladies intercurrentes type entérotoxémies ou helminthoses (vers).



Une infection en coccidies peut entraîner des pertes de gains de poids, une laine « piquée » et sèche, une durée d'engraissement plus longue..

Prévention des coccidies : amélioration des pratiques d'élevage et d'hygiène

Tout commence par une réduction des facteurs pré-disposants à l'infection. En effet, certains points de vigilance peuvent limiter les risques sanitaires:

- Surveiller la prise de colostrum (insuffisance ou de mauvaise qualité),
- Favoriser l'implantation du microbiote (par exemple en évitant l'utilisation systématique d'antibiotique à la naissance),
- Éviter les carences nutritionnelles des mères (en oligo-éléments et vitamines notamment) qui induisent aussi une déficience chez les agneaux, les conduisant à des comportements de pica et de coprophagie, ce qui augmente considérablement les contaminations,
- Et éventuellement incorporer 1% de vinaigre de cidre dans l'eau de boisson.

Certains facteurs favorisant le risque de contamination peuvent entraîner une flambée de coccidioses cliniques sur un lot déjà très infecté : stress, changement alimentaire, forte infestation par des ténias, conditions climatiques défavorables (froid et humidité, forte chaleur), conditions d'élevage néfastes (forte densité, nombreuses vagues d'agnelage, mauvaise ventilation, absence de curage, mauvais paillage), transports.

Facteurs prédisposants

- Prise de colostrum insuffisante
- Mauvaise implantation du microbiote
- Carence nutritionnelle des mères entraînant une carence des agneaux

Facteurs favorisants

- Stress
- Changements alimentaires
- Infestation par ténias
- Conditions climatiques
- Transports
- Conditions d'élevage défavorables

Une coproscopie avant traitement

Une coproscopie avant traitement permet de s'assurer du problème de coccidiose car les symptômes des cas cliniques sont proches des strongyloïdes mais les traitements sont complètement différents. L'échantillonnage est capital pour les prélèvements de crottes. En effet, on ne retrouve pas d'œufs pendant les 15 premiers jours à 3 semaines du cycle, c'est-à-dire tant que les coccidies ne sont pas adultes, aussi un prélèvement unique peut aboutir à un résultat négatif. Une coccidiose clinique est accompagnée d'une très forte excrétion de coccidies, plusieurs dizaines de milliers. Une présence de quelques dizaines voire centaines de coccidies n'a aucune signification et ne doit pas entraîner de traitement en l'absence de signes cliniques.

Plusieurs traitements possibles

Il existe plusieurs options de traitements, mais il faudra toujours considérer la contamination de l'environnement, sinon la coccidiose deviendra un problème de plus en plus important dans l'élevage. En effet, les coccidies ont une forme protégée (ookystes) très résistante dans le milieu extérieur. En cas de problème sérieux, en fin de saison, il faut curer, laver, désinfecter avec un produit actif sur les ookystes (Prophyl 75® ou Kenocox®), faire un vide sanitaire puis réensemencer avant un nouvel agnelage.

Comment réensemencer son bâtiment ?

« La nature a horreur du vide » et la désinfection du bâtiment laisse la place libre pour le développement de toute bactérie. Si les premiers animaux réintroduits sont sains et en bonne santé, le milieu sera réensemencé par des bactéries non pathogènes. Dans le cas contraire, la désinfection peut favoriser le développement de bactéries pathogènes. On peut ensemer avec de nombreux produits du commerce sous forme liquide et poudre (Litterpure®, Cobotec®, Bactivor®, etc.), simplement avec du kéfir maison ou du petit lait. Cette technique a un grand intérêt pour la prévention des colibacilloses et des bactéries en général, mais aucun effet préventif sur les virus et parasites.

La gravité de cette maladie est liée aux conditions de milieu. L'hygiène de la bergerie, sa ventilation et la densité animale restent des critères qui ont toute leur importance. Ainsi, il faut compter 700 grammes à 1 kg de paille quotidien par brebis pendant le premier mois de lactation. Toute fuite d'eau (abreuvoir par exemple) est un facteur de risque supplémentaire. Enfin, il est conseillé d'offrir 1,5 m² d'aire paillée pour une brebis allaitant un seul agneau et 2 m² pour une brebis avec deux agneaux.



Traiter tout le lot d'agneaux en même temps
©CIIRPO

Quant aux traitements sur les agneaux, il peut être fait avec des sulfamides pendant 5 à 7 jours, ou avec du diclazuril (Vecoxan®), ou du toltrazuril (Baycox®).

Il est important de traiter en même temps tout le lot, y compris les animaux en apparente bonne santé.

L'utilisation du décoquinate (Deccox®) pendant 28 jours s'utilise en prévention.

Le Baycox® doit être utilisé en connaissance des conséquences environnementales et du long délai d'attente viande (49 jours).

Pour faire simple, la prévention (non médicamenteuse) de la coccidiose rejoint la prévention de la plupart des maladies digestives des agneaux. Des brebis en bon état corporel, du colostrum en quantité, de qualité et donné précocement, de l'argile en libre-service pour les agneaux et un bâtiment propre et décontaminé sont les piliers d'un démarrage réussi.



Bourgogne-
Franche-Comté



Base de données d'appui technique ovin Bourgogne-Franche-Comté

Campagne 2018



COBEVIM
Le Spécialiste du Mouton Français



Coordination

Lucie Legroux (Chambre d'Agriculture
Bourgogne-Franche-Comté)

Réalisation de l'appui technique

Anne-Marie Bolot (Terre d'Ovin),
Antoine Guerrier (Gapac),
Aurélié Binon (Cobevim).

Traitement des données et réalisation

Lucie Legroux (Chambre d'Agriculture
Bourgogne-Franche-Comté),
Marie Miquel (Institut de l'Elevage).

Base de données d'appui technique ovin – Bourgogne-Franche-Comté

CAMPAGNE 2018

1. DESCRIPTIF DE L'ÉCHANTILLON	4
2. DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE	4
3. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU	5
4. RESULTATS TECHNIQUES	5
5. ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE	6
6. RESULTATS COMMERCIAUX	7
7. RESULTATS ECONOMIQUES	7
8. ANALYSE d'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES	8
9. EVOLUTION LONGUE	10

I. DESCRIPTIF DE L'ÉCHANTILLON

Sur la campagne 2018, **63 exploitations ovines** (56 en Bourgogne et 7 en Franche-Comté), regroupant **22 637 brebis** ont bénéficié d'un suivi technico-économique valorisé dans le logiciel Teovin. Cet échantillon représente 5.4% des exploitations ayant un atelier ovin de plus de 50 brebis en Bourgogne-Franche-Comté en 2017 et 13% des brebis.

Les 63 exploitations analysées dans la cadre de la Banque de Données Régionales validées ont été saisies par les organisations de producteurs suivantes TERRE D'OVIN (50 EA), GAPAC (6 EA) et COBEVIM (7 EA).

La répartition départementale est la suivante :

	Nombre d'élevage	SAU moyenne (ha)	UTA exp	UTA ovin	UGB totales	UGB Ovines	Effectif du troupeau ovin (EMP)
Côte-d'Or	19	272	2,2	0,7	80	51	342
Nièvre	10	133	1,6	0,8	117	42	282
Haute-Saône	7	132	1,3	1,3	89	80	534
Saône-et-Loire	23	146	1,7	0,7	136	50	331
Yonne	4	129	1,3	0,8	74	74	491
BFC	63	179	1,7	0,8	107	54	359

Tableau 1 : Localisation et effectifs des élevages

2. DIFFERENTS SYSTEMES OVINS REPRESENTATIFS DU TERRITOIRE

Parmi les élevages suivis, on distingue trois groupes typologiques, selon leurs combinaisons de production : les Ovins-Céréales¹ (COV), les Mixtes² (Mixte) et les Ovins spécialisés³ (Spéc). Dans cet échantillon, les systèmes ovins spécialisés sont les plus représentés (46 % des EA), suivis des systèmes mixtes Ovins-bovins (29 % des EA) et des systèmes ovins- cultures (25 % des EA).

Les résultats technico-économiques seront présentés selon ces trois groupes :

	Nombre d'élevage	SAU (ha)	SFP (ha)	% des cultures de ventes dans la SAU	UTA exp	UTA ovines	UGB totales	UGB Ovin
COV	16	285	51	78 %	2,4	0,8	65	52
Mixte	18	215	184	15 %	2,1	0,6	208	37
Spéc	29	98	72	33 %	1,2	0,9	67	65
BFC	63	179	99	41 %	1,7	0,8	107	54

Tableau 2 : Description des exploitations selon leurs systèmes de production

Les structures (SAU et main-d'œuvre) spécialisées ovines sont nettement inférieures à celles des EA mixtes et COV. La main-d'œuvre dédiée à l'atelier ovin est inférieure chez les mixtes.

¹ Les systèmes d'élevages ont été considérés Ovins-Céréales, lorsque la SFP était inférieure à 50% de la SAU.

² Les systèmes d'élevages ont été considérés comme Mixtes, lorsque le nombre d'UGB ovines était inférieur à 80 % des UGB totales.

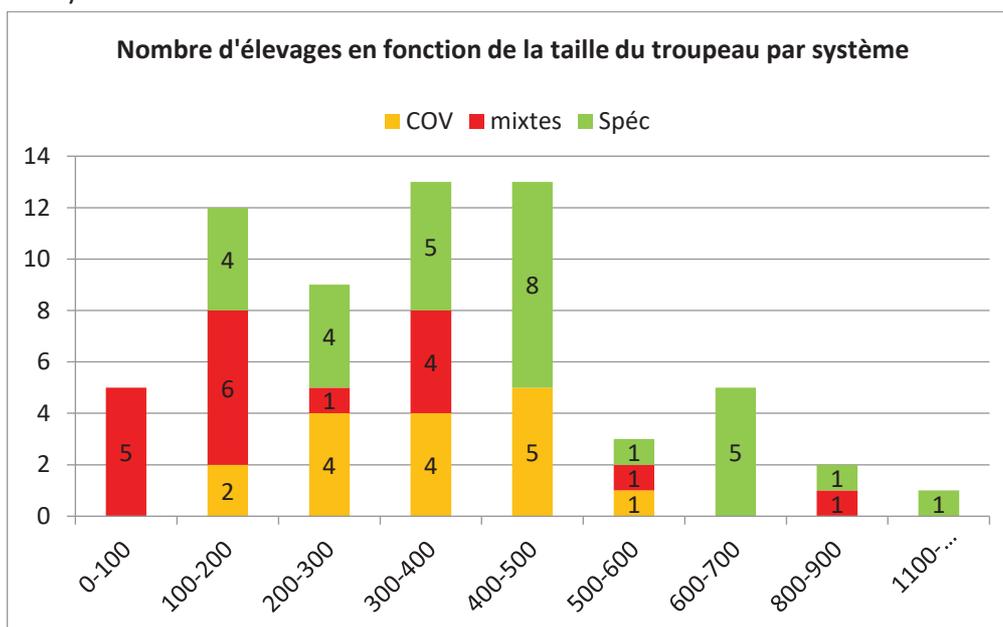
³ Les systèmes d'élevages ont été considérés comme spécialisé ovin, lorsque la SFP est supérieure à 50% de la SAU et les UGB ovines supérieures à 80% des UGB totales.

3. REPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LA TAILLE DU TROUPEAU

L'échantillon étudié est composé de :

- 27 % d'élevages avec moins de 200 brebis,
- 56 % d'élevages entre 200 et 500 brebis,
- 17 % d'élevages avec plus de 500 brebis.

L'ensemble des élevages est représenté dans le graphique ci-dessous suivant la taille du troupeau et les types de systèmes :



Graphique 1 : Répartition des exploitations selon la taille du troupeau et le système de production

La majorité des élevages mixtes suivis (61 %) sont des élevages possédant une troupe inférieure à 200 brebis.

4. RESULTATS TECHNIQUES

La productivité numérique de l'ensemble des exploitations est de 120 (+ 4 points par rapport à 2017), ce qui s'explique par un taux de mises bas avoisinant les 92 %, un taux de prolificité moyen de 159 % et un taux de mortalité agneaux élevé (17 % en moyenne).

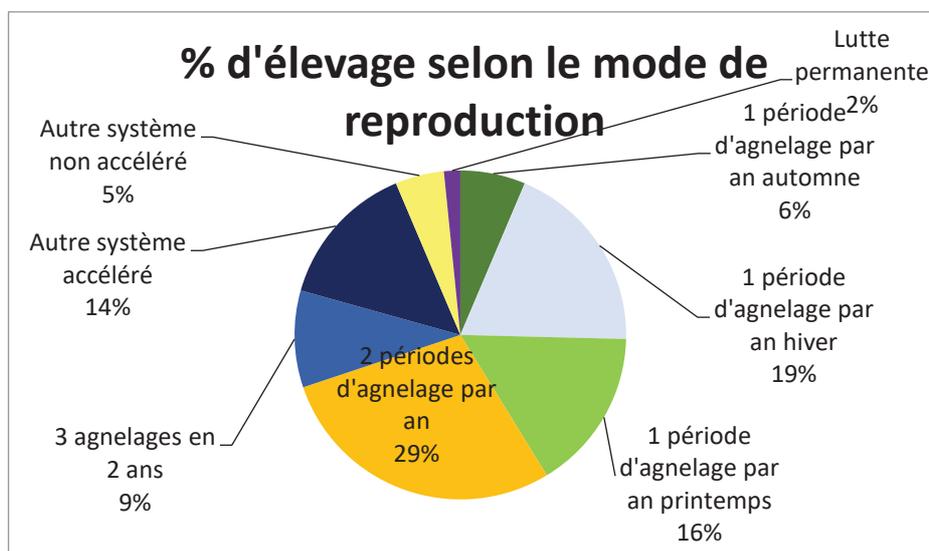
Les taux de prolificité sont supérieurs dans les systèmes Ovins-Céréales qui souvent utilisent des races plus prolifiques (20% de type Romane) et désaisonnées (80% type Ile-de-France).

	Taux de mise bas par EMP	Taux de prolificité	Taux de mortalité agneaux	Productivité Numérique par EMP	Écart type PN
COV	96	167	16 %	129	19
Mixte	96	156	17 %	116	20
Spéc	88	156	19 %	118	28
BFC	92	159	17 %	120	24

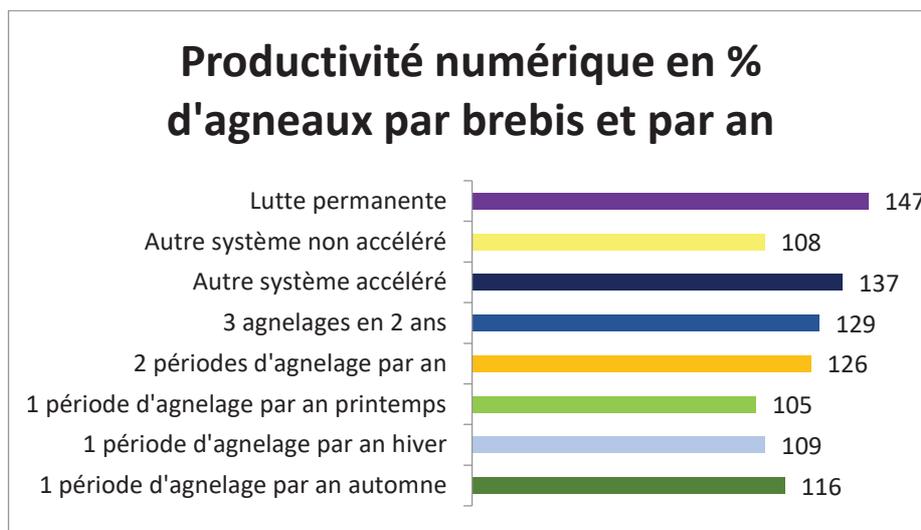
Tableau 3 : Bilan de reproduction par systèmes de production

5. ZOOM SUR LA PRODUCTIVITE NUMERIQUE

Le graphique ci-dessous illustre la grande diversité des modes de conduite de reproduction ovine.



Graphique 2 : Modes de reproduction adoptés par les éleveurs



Graphique 3 : Productivité numérique par modes de reproduction

L'accélération de la reproduction concerne seulement 19 % de l'échantillon (3 agnelages en 2 ans et autres systèmes accélérés). Un seul éleveur pratique la lutte permanente.

Les systèmes accélérés conservent la productivité numérique la plus forte malgré une baisse importante entre 2017 (156) et 2018 (137).

Les moyennes de la conduite "1 période d'agnelage en automne" et "2 périodes d'agnelage" sont plus performantes que les agnelages de printemps, donc la reproduction à contre-saison ne pénalise pas les résultats globaux.

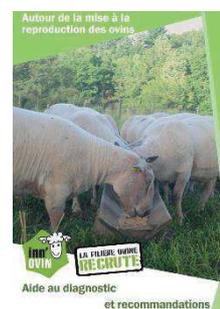
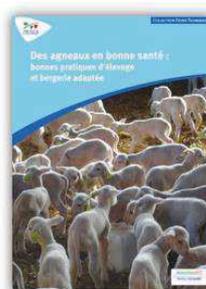
Paradoxalement, les exploitations réalisant "un agnelage par an au printemps", donc avec une lutte en saison sexuelle, produisent moins d'agneau par brebis malgré une progression de 0.06 agneaux par brebis par rapport à 2017.

Les pistes pour améliorer la productivité numérique :

- Augmenter le taux de mise bas : tri des brebis, état sanitaire des béliers, nombre de béliers, alimentation, constat de gestation, etc.
- Améliorer la prolificité
- Diminuer le taux de mortalité des agneaux : colostrum, paillage, etc.

Pour en savoir plus sur le site web Inn'ovin :

- des fiches d'audit : autour de l'agnelage, reproduction
- des brochures techniques



6. RESULTATS COMMERCIAUX

La différence de 5 € entre le prix moyen "tout agneau" et celui "agneau fini lourd" s'explique par la part de vente des jeunes reproducteurs.

Il y a peu d'écart entre les groupes sur les agneaux finis lourds. Les systèmes « spécialisés » et « ovins-céréales » valorisent mieux les agneaux lourds mais la part de vente de jeunes reproducteurs chez les mixtes tire le prix de vente moyen des agneaux vers le haut.

	COV	Mixte	Spéc	Moyenne
Prix moyen de vente des agneaux en €	125	131	129	129
Prix moyen des agneaux vendus finis lourds en €	124	121	125	124
Poids moyen (kgc) des agneaux vendus finis lourds	18,1	19,5	18,2	18,6
Prix moyen / kg des agneaux vendus finis lourds en €	6,8	6,2	6,9	6,7

Tableau 4 : Analyse du prix des agneaux vendus

7. RESULTATS ECONOMIQUES

- **Solde sur Coût alimentaire et Marge Brute à la brebis**

	COV	Mixte	Spéc	Moyenne
Productivité numérique zootechnique	129	116	118	120
Kg concentré / Kg produit	11,9 kg	8,1 kg	8,9 kg	9.5 kg
Quantité de concentré / EMP	290 kg	196 kg	192 kg	218 kg
Frais véto / EMP	9,3 €	9,5 €	9,8 €	9,6 €
<i>Max Frais véto / EMP</i>	22.6 €	18.1 €	20.8 €	
<i>Min Frais véto / EMP</i>	2.7 €	4.9 €	3.8 €	
SCA par brebis	104 €	121 €	102 €	108 €
Produit Brut Hors aides / EMP	149 €	145 €	131 €	140 €
Charges opérationnelles / EMP	93 €	77 €	77 €	81 €
Marge Brute Hors aide / EMP	56 €	69 €	54 €	59 €

Le Solde sur Coût alimentaire (SCA⁴) par brebis est de 108 €. La différence entre les systèmes « céréales-ovins » et « spécialisés » n'est pas significative, malgré une consommation de concentrés supérieure chez les COV. Les systèmes « mixtes » se détachent avec une SCA en moyenne égale à 121 €/brebis, qui peut s'expliquer par un prix des agneaux plus élevé et une quantité de concentré par kg produit inférieure à celles des autres groupes.

De manière globale, l'augmentation de la productivité numérique et une meilleure valorisation des agneaux ont généré un SCA supérieur (+ 11 % par rapport à 2017) et une marge brute ⁵hors aides supérieure (+ 18 %) pour les éleveurs.

8. ANALYSE D'UN ECHANTILLON CONSTANT SUR 3 ANNEES

Un échantillon constant de 48 élevages a pu être constitué sur trois années (2016-2017-2018) sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

	2016	2017	2018	moyenne sur 3 ans	
SAU (ha)	190	195	197	194	➔
SAU max	553	657	731		
SAU min	29	29	29		
UGB totale	114	110	108	111	➔
% UGBO / UGB totale	72	73	73	73	➔
Effectif du troupeau (EMP)	351	351	344	349	➔
Nombre de brebis dans l'échantillon	16869	16868	16519	50257	➔
UTA exp	1,8	1,8	1,8	1,8	➔
UTA ovin	0,7	0,8	0,8	0,8	➔

Tableau 5 : Evolution des structures d'exploitation

Sur ces trois années, alors que la surface augmente (+ 2 ha), la main-d'œuvre reste constante et le cheptel diminue.

- **Résultats technico-économiques**

	2016	2017	2018	Moyenne sur 3 ans	
Productivité numérique zootechnique	123	113	118	118	➔
Prix moyen des agneaux vendus finis lourds	120 €	122 €	125 €	122 €	➔
Poids moyen (kgc) des agneaux vendus finis lourds	18,6 kg	18,9 kg	18,6 kg	18,7 kg	➔
Prix moyen / kgc des agneaux vendus finis lourds	6,5 €	6,4 €	6,7 €	6,5 €	➔
Produit Brut Hors aides / EMP	131 €	122 €	138 €	130 €	➔
Kg de MS FG distribué / EMP	205 €	216 €	260 €	227 €	➔
Kg de concentré consommé / EMP	209 kg	201 kg	222 kg	210 kg	➔
Charges opérationnelles / EMP	74 €	72 €	81 €	76 €	➔

⁴ SCA = (Productivité numérique * Prix moyen de l'agneau) – Charges d'alimentation directe

⁵ Marge brute = produit brut – charges opérationnelles

Solde sur Coût Alimentaire par brebis	100 €	98 €	105 €	101 €	➔
Marge Brute Hors aide / EMP	59 €	50 €	57 €	55 €	➔
Marge brute avec aides spécifiques / EMP	84 €	76 €	82 €	81 €	➔

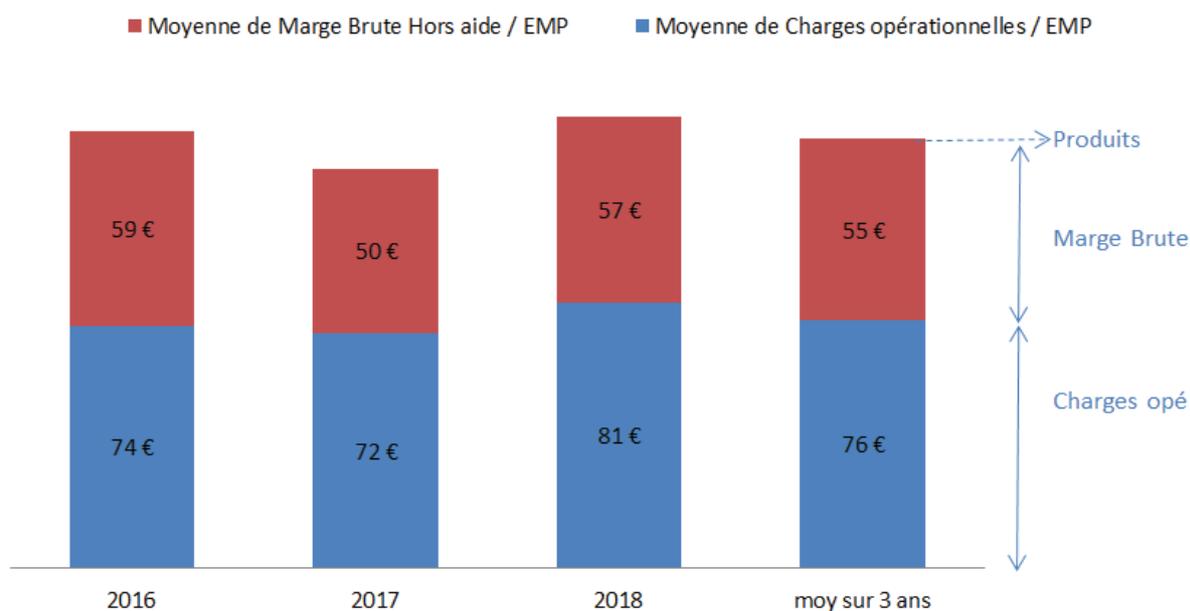
Tableau 6 : Evolution des résultats de marge brute sur 3 années

Le prix au kg a augmenté en 2018 par rapport aux deux années précédentes, permettant une amélioration du prix moyen des agneaux, malgré une diminution du poids moyen des agneaux lourds.

La productivité numérique fluctue d'une année sur l'autre, notamment en raison des aléas climatiques. La sécheresse 2018 n'a pas pénalisé la productivité numérique mais a entraîné une forte augmentation des fourrages et des concentrés consommés alourdissant les charges opérationnelles.

La marge brute des exploitations s'améliore par rapport à 2017 mais n'atteint pas celle de 2016 car fortement pénalisée par l'augmentation des charges.

Evolution du produit sur 3 ans

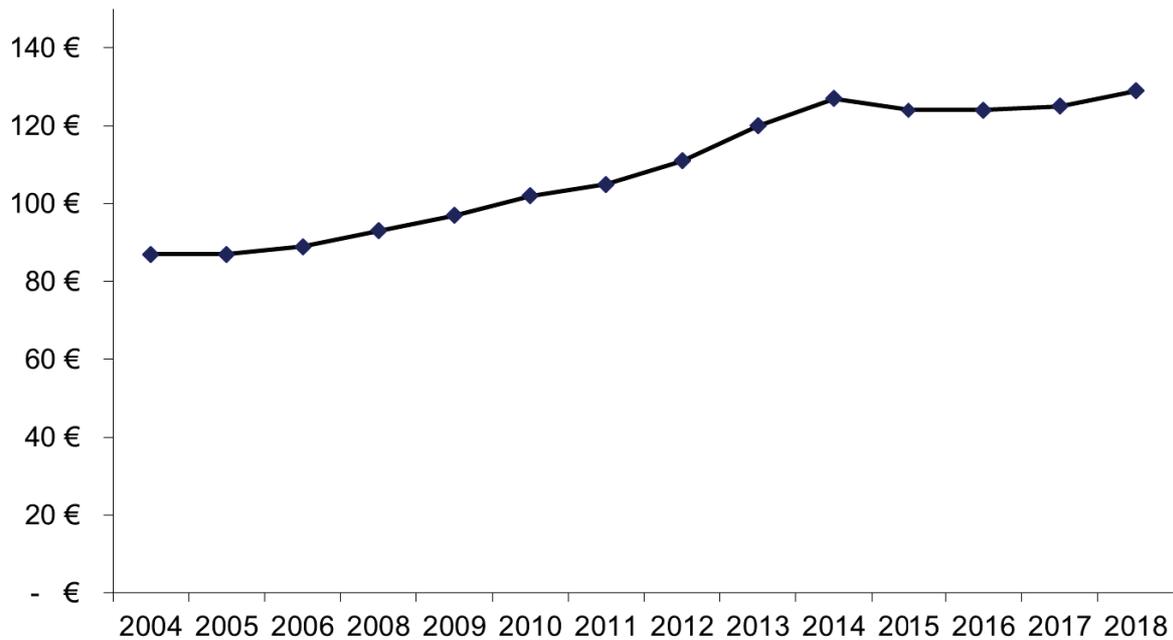


Graphique 4 : Analyse pluriannuelle de la marge brute

9. EVOLUTION LONGUE

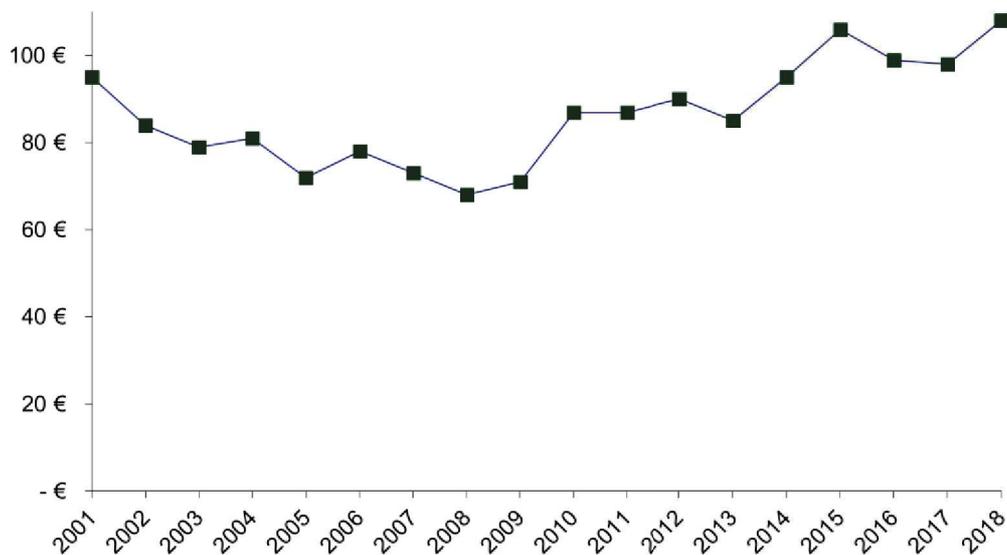
Le prix moyen "tout agneau" depuis 2004 (soit depuis 15 ans) augmente de manière quasi continue pour atteindre 129 € en 2018.

Prix moyen tout agneau



L'augmentation cumulée du SCA par brebis de 2009 jusqu'en 2015 a été 35 € (soit 49 %) incluant probablement une meilleure maîtrise des charges alimentaires mais depuis deux ans la baisse de la productivité numérique induit celle du SCA (- 8 €). En 2018, le niveau de SCA est identique à 2015.

Solde sur Coût Alimentaire/Brebis



LEXIQUE

Troupeau

EMP = Effectif Moyen Présent = nombre de brebis présentes pondérés en fonction du nombre de brebis de plus de 6 mois présentes sur les douze mois de campagne

UGB = Unité Gros Bétail = Unité de calcul d'équivalence pour les ruminants. Une brebis vaut 0.5 UGB.

eqkg = Equivalent kilos Carcasse

Taux de mise bas = Nombre de mise bas réalisé par an, divisé par le nombre de brebis présentes.

Taux de prolificité = Nombre moyen d'agneaux nés par mise bas

Taux de mortalité agneaux = Pourcentage d'agneaux morts sur les agneaux nés

Taux de productivité = Pourcentage d'agneaux vendus par brebis présentes

Matière Sèche (MS) = Mesure la quantité de matière sèche du fourrage grossier. Par exemple un kg de foin brut contient 85% de matière sèche

Productivité pondérale = Productivité Numérique « Zootechnique » * Poids moyen des agneaux de boucherie vendus.

Surface

SAU = Surface Agricole Utile = Surface mécanisable

SFP = Surface Fourragère Permanente = Partie de la SAU destinée à la production d'herbe

Économique

Produits ovins : Produit brut ovin Hors prime, Somme des Ventes d'agneaux, de réformes, de laine, Corrigée des achats d'animaux reproducteurs qui sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles : Charges « variables » affectées à une activité et liées au volume annuel de cette activité.

Les charges opérationnelles ovines sont décomposées en trois postes : les charges d'alimentation, les charges des cultures fourragères (charges SFP) Et les charges Diverses d'élevage.

Marge brute Ovine hors aides (MB Hors aides) : Produit Brut ovin Hors aide (calculé sans Les aides et les subventions), moins les charges opérationnelles ovines.

Marge brute = Produit brut – Charges opérationnelles

SCA = Solde sur Coût Alimentaire = (Productivité numérique * Prix moyen de l'agneau) – Charges d'alimentation directe

UTA = Unité Travailleur annuel = Équivalent d'une personne déclaré travaillant à pleins temps sur l'exploitation.

UTAo = Unité Travailleur annuel sur l'atelier ovin

BASE DE DONNEES D'APPUI TECHNIQUE OVIN – Bourgogne-Franche-Comté

RESULTATS 2018 ET EVOLUTION PLURIANNUELLE

Cette analyse technico-économique concerne 63 élevages ovins adhérant aux organisations de producteurs de Bourgogne-Franche-Comté et qui regroupent 22 637 brebis, ce qui correspond à 5.4 % des exploitations ovines de plus de 50 brebis et 13 % des effectifs de brebis déclarés à l'Aide Ovine en 2018.

Pour 2018, le Solde sur Coût Alimentaire par brebis (échantillon constant) est de 105 € en moyenne, soit une augmentation par rapport aux deux dernières années qui s'explique par une augmentation de la productivité numérique et du prix moyen des agneaux.

Août 2019

Document édité
par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

Crédit photo : Lucie Legroux

ISSN : en cours

Référence idele :

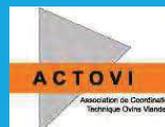


LA BASE DE DONNEES REGIONALE D'APPUI TECHNIQUE OVIN

Cette base de données est constituée à partir de l'outil TEOVIN mis en œuvre par les organisations de producteurs et les Chambres d'Agriculture, avec l'appui pour son fonctionnement et sa valorisation, de la Chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et de l'Institut de l'élevage. Elle constitue un dispositif régional complémentaire d'Inosys – Réseaux d'élevage pour l'analyse des ateliers ovins, de leur bilan technico-économique et la production de référentiels pour les actions de transfert et de conseils aux éleveurs.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

L'appui technique BTE/GTE fait l'objet d'un financement CASDAR au travers de FranceAgrimer.





Bourgogne-
Franche-Comté



Référentiel technico-économique ovin viande (conjoncture 2018/2019)

POUR BIEN CONSTRUIRE UN PROJET



Ce document, destiné aux *conseillers et à toute personne souhaitant créer un atelier ovin viande*, explicite les définitions et critères technico-économiques pour construire, installer, réorienter un projet ovin.

DÉFINITIONS

Brebis

Un bilan de reproduction peut être calculé par lutte ou pour une campagne.

Lorsqu'il y a une seule période de lutte, les critères zootechniques du bilan de reproduction peuvent être rapportés à la femelle (de plus de 6 mois) destinée à la reproduction.

Avec plusieurs périodes de lutte par an (chaque lutte correspond souvent à un rattrapage de la lutte précédente), une accélération du rythme d'agnelage (des brebis mettent bas plusieurs fois sur une même campagne) et/ou lorsque les agnelles sont conservées sur plusieurs périodes de naissance (printemps et automne par exemple), il est très difficile voire impossible de calculer, à l'échelle de la campagne, le nombre de femelles destinées à la reproduction.

On préfère donc raisonner à partir d'un critère technico-économique : l'Effectif Moyen Présent (EMP) de femelles (de plus de 6 mois).

Les deux approches (zootechnique et technico-économique) sont complémentaires.

Exemple pour une troupe sans variation d'effectif

L'Effectif Moyen Présent de 600 femelles, passe par un minimum de 581 et un maximum de 623.

Femelles de + de 6 mois	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total	Effectif moyen présent
Effectif début de mois	597	596	595	594	588	623	581	610	607	605	602	597		
Agnelles nées à l'automne N-1					37								37	
Agnelles nées en hiver							36						36	
Agnelles nées au printemps N											37		37	
Femelles mortes	1	1	1	6	2	2	7	3	2	3	2		30	
Femelles réformes						40					40		80	
Effectif fin de mois	596	595	594	588	623	581	610	607	605	602	597	597		600

Pour estimer la conversion en UGB du cheptel ovin, il faut différencier les systèmes en « bergerie » où le couple mère-agneau est équivalent à 0.15 UGB et les systèmes « herbagers » où il se situe entre 0.16 et 0.18 UGB.

Agneaux

L'agneau d'herbe

Il naît de janvier à mai afin de profiter au maximum de la pousse d'herbe printanière.

Il peut être complétement avec du concentré ou non, dès la naissance ou à partir du sevrage, fini à l'herbe ou en bergerie.

Il est abattu entre 90 et 210 jours à un poids carcasse de 17 à 21 kg, suivant le type racial et le sexe. Le rendement poids de carcasse/poids vif est de 46 %.

Les ventes débutent en mai.

La dénomination "agneau gris" ou "agneau de report" est utilisée pour les agneaux les plus âgés, finis avec du concentré en bergerie et vendus entre 7 et 10 mois avec un rendement plus faible.

L'agneau de bergerie

Il naît majoritairement d'août à décembre, période principale d'agnelage en système céréales-ovins et complémentaire en conduite herbagère.

Il est nourri exclusivement au concentré, du commerce ou fermier, et le plus souvent avec de la paille.

Il est abattu entre 90 et 130 jours (selon la vitesse de croissance et l'état d'engraissement) à un poids de carcasse de 17 à 21 kg.

Le rendement poids de carcasse/poids vif est de 48 %.

Principales races ovines en Bourgogne-Franche-Comté

Rustiques	Prolifiques	Bouchères saisonnées	Bouchères désaisonnées
BMC Limousine (Pure ou F1) Rava (Pure ou F1)	Romane (Pure ou F1) Grivette (Pure ou F1)	Hampshire Mouton Charollais Rouge de l'Ouest Southdown Suffolk Texel	Berrichon du Cher Charmoise Ile-de-France

REPRODUCTION

Saison sexuelle et contre saison

La durée du cycle sexuel est d'une durée moyenne de 17 jours (+/- 2 jours).

La durée de gestation pour une brebis est de 147 jours (+/- 5 jours).

La saison sexuelle des brebis correspond aux jours de durée décroissante (soit de septembre à décembre). A cette période, le taux de fertilité recherché est de 94 % (80 % pour les agnelles, 97 % pour les adultes).

En contre-saison (d'avril à juin), la fertilité naturelle des brebis de races désaisonnée (type Ile-de-France, prolifique) est de 80 %, celle des races herbagères de 60 % avec synchronisation des chaleurs.

Balance d'inventaire agneaux

L'équilibre de la balance d'inventaire d'agneaux est une condition *sine qua non* de fiabilité des résultats techniques de l'atelier ovin. Sa vérification est indispensable.

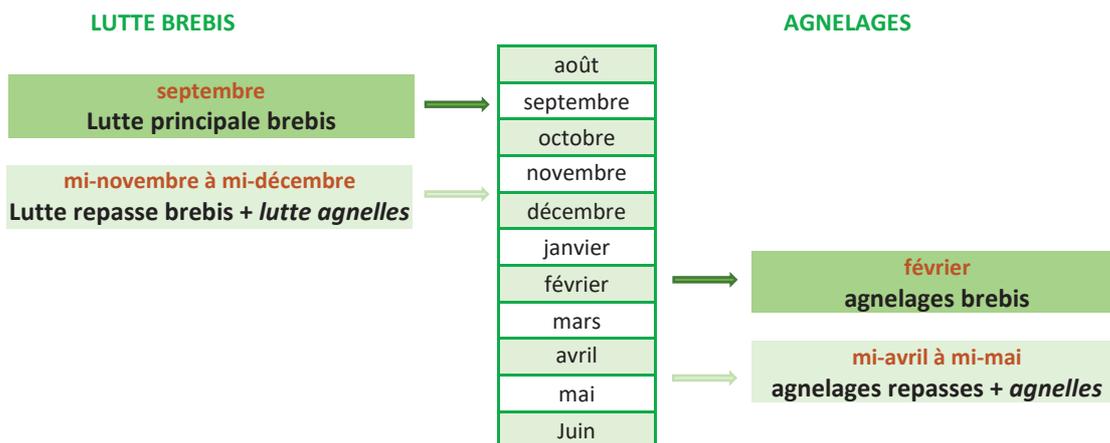
D'un côté, les sorties d'agneaux (morts, conservés pour le renouvellement, vendus, autoconsommés) et en stock fin (qui correspondent au stock début de la campagne suivante et donc conditionnent la fiabilité des résultats de celle-ci).

De l'autre, les agneaux en stock au début de la campagne (en pratique ce nombre est le plus difficile à connaître car correspondant à la date la plus ancienne) et les agneaux nés.

Exemple :

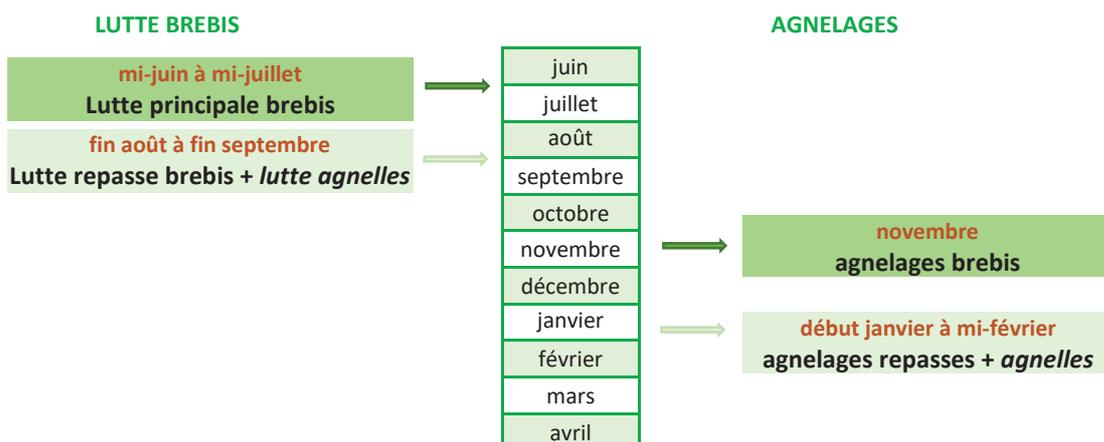
Sorties d'agneaux		Entrées d'agneaux	
Agneaux morts	24	Stock début	?
Agneaux conservés	20	Agneaux nés	160
Agneaux vendus	110		
Agneaux en stock fin	9		
Agneaux autoconsommés	5		
TOTAL	168	TOTAL	168

Une période de mise bas par an, au printemps en système herbager



La lutte des brebis à l'automne, en saison sexuelle, dure généralement 5 à 6 semaines. L'agnelage principal est centré sur février et la croissance des agneaux est calée sur la pousse de l'herbe. Les agnelles sont luttées à 9 mois, quand elles sont suffisamment développées. Elles constituent, avec les brebis vides de la lutte principale, le second lot d'agnelage. L'objectif est d'atteindre un taux de mise bas annuel proche de 94 % pour l'ensemble brebis + agnelles.

Une période de mise bas par an, à l'automne en système bergerie



La lutte de 5 à 6 semaines en contre-saison sexuelle demande une préparation soignée des béliers et un nombre limité de femelles par bélier pour obtenir une fertilité de 80 %. Les agnelles sont luttées à 9 mois, quand elles sont suffisamment développées et avec les brebis vides de la lutte principale. Après chaque lutte, un constat de gestation (entre 42 et 60 jours après le retrait des béliers) est pratiqué afin d'obtenir un taux de mise bas proche de 94 %.

Plusieurs périodes de mise bas par an

Afin d'écrêter les pointes de travail (il est raisonnable de ne pas dépasser 250 agnelages par travailleur et par période), d'adapter la conduite des lots à la capacité de logement des bâtiments et d'étaler les entrées d'argent, le troupeau est parfois conduit en 2 périodes d'agnelages, au printemps et à l'automne.

L'objectif de l'éleveur est de mettre en lutte la moitié du troupeau à chaque période. Compte tenu des différences de fertilité selon la saison, des brebis ayant mis bas en début d'année sont luttées dès juin. Les agnelles sont mises à la reproduction en saison sexuelle à partir de 8 mois et doivent peser les 2/3 du poids adulte.

Critères de reproduction

Taux de mise bas

**[Nombre de mises bas (avortements compris)
/effectif femelles (mises à la reproduction *ou* EMP)]*100**

Si le troupeau est conduit en une seule lutte par an, le taux de fertilité sur la lutte correspond au taux de mise bas annuel.

Taux de prolificité

[Nombre d'agneaux nés (vivants et morts)/nombre de mises bas]*100

Taux de mortalité agneaux

[Nombre d'agneaux morts/nombre d'agneaux nés]*100

Taux de productivité numérique

**[Nombre d'agneaux vendus et conservés
/effectif femelles (mises à la reproduction *ou* EMP)]*100**

Analyser un bilan de reproduction (en rythme de croisière)

Taux satisfaisants	Races bouchères	Races prolifiques (pures ou croisées)
Mise bas annuel	> 94 %	> 94 %
Prolificité	> 150 %	> 180 %
Mortalité agneaux	< 15 %	< 20 %
Productivité numérique	> 120 %	> 135 %

Taux de renouvellement des brebis	20 %
Taux de renouvellement des béliers	30 %
Nombre de brebis/bélier en saison sexuelle	30
Nombre de brebis/bélier en contre-saison	20



ALIMENTATION

Consommation de concentré et de fourrage (par couple brebis/agneaux)

Rapporté à l'Effectif Moyen Présent (femelles de + 6 mois)	Séjour en bâtiments	Concentré en kg	Fourrage en kg MS
Conduite herbagère	Lactation brebis et engraissement des agneaux au pré	80 à 140 selon la part de mise bas à contre saison et la mixité	90 à 200 selon le temps de présence en bâtiment et la part de mise bas à contre saison Paille litière de 10 à 80 kg
Conduite en bergerie	Lactation des mères en bergerie et à l'herbe Agneaux en bergerie	200 à 300 selon la productivité numérique	200 à 350 selon la productivité numérique et les mois de lactation en bergerie Paille litière et paille alimentation : environ 150 kg

Tendanciellement les **consommations de concentré augmentent** quels que soient les modes de conduite. Souvent dans les élevages "céréales ovins" l'état corporel des brebis devient excessif. En région herbagère les quantités rapportées à la brebis sont toujours inférieures dans les élevages mixtes bovins-ovins comparativement à celles des systèmes spécialisés.

Ces critères globaux peuvent être déclinés par catégorie animale :

Catégories animales	Séjour en bâtiments	Concentré	Fourrage
Brebis système herbager	~ 3 semaines à 2 mois	25 à 65 kg	90 à 120 kg MS
Agneau d'herbe complété	0	40 à 50 kg	0
Agneau d'herbe fini en bergerie	2 à 10 semaines	30 à 80 kg	10 à 30 kg MS
Brebis système bergerie	Selon séjour en bergerie (durée hivernage, période d'agnelage en bergerie)	60 à 100 kg	200 à 350 kg MS
Agnelle élevée en bergerie, du sevrage à la lutte	140 à 160 jours	50 à 60 kg	100 à 120 kg MS
Agneau de bergerie	90 à 130 jours	65 à 90 kg	30 kg MS

Poudre de lait	12,5 kg par agneau
Minéraux (sel + oligo)-éléments	4 à 6 kg soit 3 à 6 € par brebis

Fertilisation des sols

L'apport de fumier ovin augmente le taux d'humus des sols et diminue les coûts de fertilisation.

Quantité de fumier produite : environ 700 kg/brebis/an avec 4 mois en bâtiment

Contribution au bilan minéral pour 200 brebis		
N	P	K
710 U	770 U	1050 U

Source : Corpen

CHARGES OPERATIONNELLES

Alimentation directe

Catégorie	Prix
Céréales autoconsommées	140 €/tonne
Protéagineux	200 €/tonne
Aliment concentré brebis	285 €/tonne
Aliment concentré engraissement agneau	300 €/tonne
Aliment complémentaire azoté	380 €/tonne
Poudre de lait pour allaitement artificiel	2 300 €/tonne

Comme pour les agneaux les variations de stock de concentré sont à prendre en compte.

Exemple :

+	+	+	-	-	=
Stock début	Achat	Récolte	Vente	Stock fin	Distribué aux animaux
2.0 t	4.0 t	10.0 t	2.0 t	1.0 t	13.0 t

Frais divers d'élevage (reproduction, identification, tonte, petites fournitures, cotisations spécifiques, litière non comprise)

Par brebis	7 à 10 €
------------	----------

Frais vétérinaire

Par brebis	8 à 14 €
------------	----------



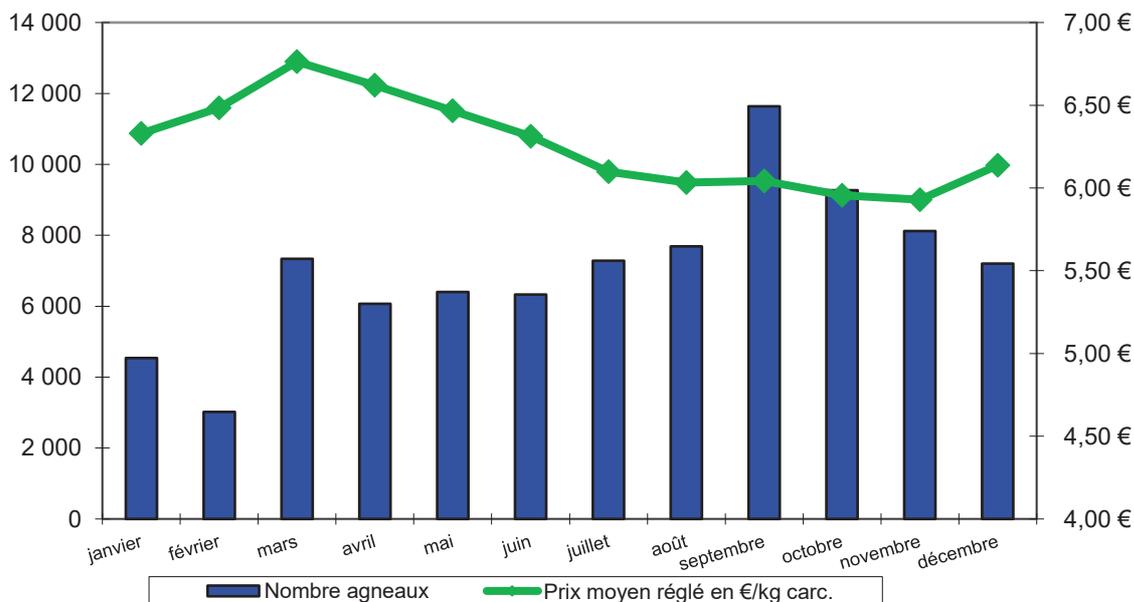
VENTES

Agneaux

Moyenne annuelle **6.25 € par kgc** avec des variations mensuelles et selon le mode de commercialisation (livraison par l'éleveur ou collecte par l'opérateur commercial).

Le prix moyen annuel en 2018 est très marqué par le trimestre de vente.

Livraisons et prix mensuels des agneaux de boucherie en 2018
(sources : Terre d'ovin, Cialyn, Sicaforme, Cobevim, Gapac - 85.000 agneaux)



Réformes

Catégorie	Prix par tête
Brebis (70 kgv)	85 €
Bélier (100 kgv)	100 €

Laine

	Quantité/brebis	Prix/kg
Brebis herbagère	2 à 3 kg	0.5 €/kg

ACHATS DE REPRODUCTEURS

Catégorie	Prix par tête (hors transport)
Brebis	120 à 180 € selon possibilité de tri des animaux ou non, disponibilité, niveau génétique et stade physiologique
Agnelle de moins 6 mois	140 à 180 € selon la génétique
Agnelle entre 6 mois et 1 an	150 à 200 € selon l'âge et la génétique
Béliers de moins de 12 mois (inscrit)	400 à 500 €
Béliers de plus de 12 mois (inscrit)	450 à 550 €
Béliers de 2 ^{nde} main	200 à 250 €

AIDES OVINES COUPLEES (2018)

Aide	Montant	Conditions
Aides de base par brebis, avant modulation	22,30 €	0.5 agneau vendu/brebis/an Avoir minimum 50 brebis
500 premières brebis	+ 2 €	Transparence PAC possible pour les GAEC

ICHN

Pour les EA avec plus de 50 % d'UGB ovine, la part variable de l'ICHN des 50 premiers ha est majorée.

SOLDE SUR COUT ALIMENTAIRE

Le Solde sur Coût Alimentaire (SCA) par brebis est égal à la différence entre le Produit Agneau estimé [Productivité numérique x Prix moyen des agneaux (lourds, légers, repro, autoconsommation, vente directe)] et les Charges d'alimentation directe (concentrés, achats de fourrage et frais d'estive). Il est de 95 € en moyenne dans les données d'appui technique (campagne 2017).

Pour les fermes suivies dans le cadre d'Inosys Réseau d'élevage, ce SCA est de 90 € (céréales-ovins) et 115 € (herbagers).

MARGE BRUTE, AVEC AIDES OVINES UNIQUEMENT

Viser : 100 € par brebis



Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Juillet 2019 - ISSN : 2274-5246
Référence Idele : 00 19 301 025 – Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)
Crédit photos : Chambres d'agriculture

Rédacteurs :

Aurore GERARD -Chambre d'agriculture de Côte-d'Or – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr – Tél. : 03 80 90 68 72
Christophe RAINON - Chambre d'agriculture de la Nièvre - christophe.rainon@nievre.chambagri.fr - Tél. : 03 86 20 20 07
Laurent SOLAS - Chambre d'agriculture de Saône-et -Loire - lsolas@sl.chambagri.fr - Tél. : 03 85 29 55 59
Catherine BONIN - Alysé - c.bonin@yonne.chambagri.fr - Tél. : 03 86 34 23 41
Anne-Marie BOLOT – Terre d'Ovin am.bolot@uca-feder.fr – Tél. : 06 88 16 23 95
Lucie LEGROUX - Chambre d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté - lucie.legroux@bfc.chambagri.fr - Tél. : 03 63 08 51 09
Marie MIQUEL et Gérard SERVIERE – Institut de l'Élevage - marie.miquel@idele.fr – Tél. : 04 43 76 06 81

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

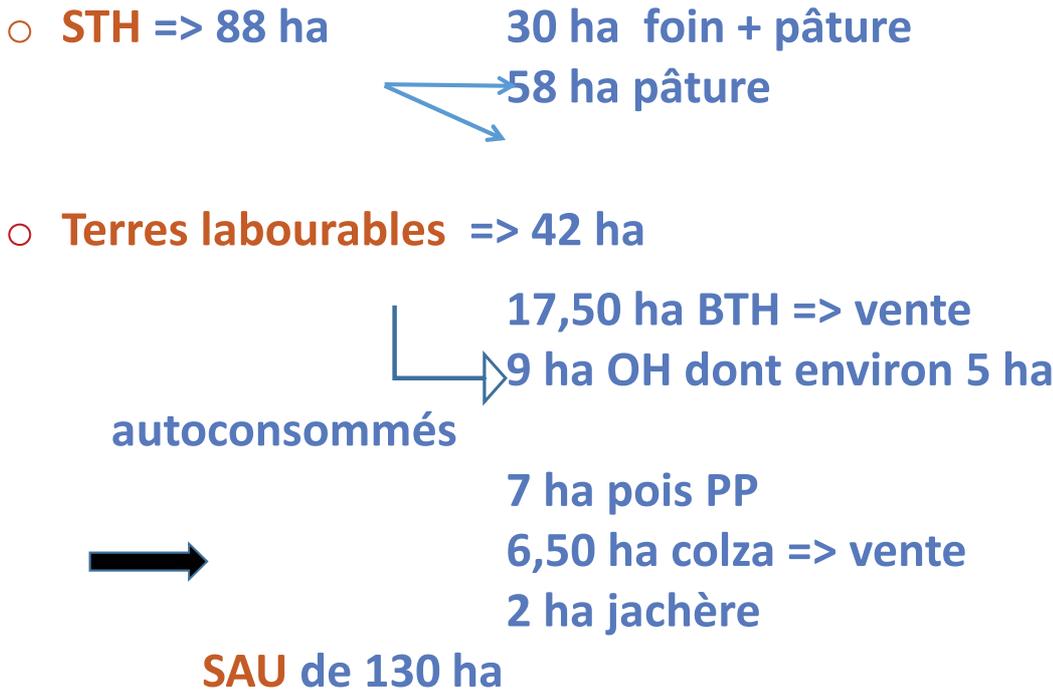
Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Situation actuelle

➤ L'assolement 2018 :

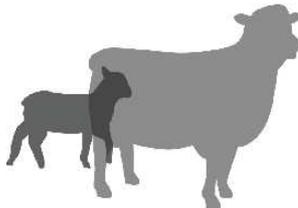


➤ La troupe Ovine :

Effectif Moyen Présent (EMP) 224 brebis primées	366	Atelier ovins viande	57,4 UGBO 75,1 ha SFPO	84 % du total UGB
---	------------	----------------------	---------------------------	--------------------------

<p>301 Femelles destinées à la reproduction</p> <p>dont 0 épongées</p> <p>266 Mises bas</p> <p>471 Agneaux nés</p> <p>34 Agneaux morts</p> <p>437 Agneaux élevés</p>	<p>Nombre et race des brebis</p> <p>250 O.I.F 100 Texel</p> <p>Nombre et race des béliers</p> <p>6 O.I.F 4 Texel</p>
--	--

Performances de reproduction	
Taux de mise bas	88 %
Taux de femelles épongées	0 %
Taux de prolificité	177 %
Taux de mortalité agneaux	7 %
Taux de productivité numérique	145 %
Taux de première mise bas	26 %
Taux de mortalité adultes	2 %



Situation actuelle

➤ Conduite du troupeau ovin en 3 lots :

Fonctionnement du troupeau	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	
Lot 1 (100 brebis OIF)		Flushing Lutte (brebis)			Echographie	Préparation Agnelage	Agnelage (100 brebis)		Sevrage	Vente des agneaux									
Lot 2 (150 Brebis avec repasse)			Flushing Lutte (brebis, agnelles, vides)			Echographie	Préparation Agnelage	Agnelage (brebis, agnelles)		Sevrage	Vente des agneaux								
Lot 3 (100 Brebis Texel)						Flushing Lutte (brebis, agnelles)			Echographie	Préparation Agnelage	Agnelage (brebis, agnelles)					Sevrage	Vente des agneaux		

➤ Les besoins du troupeau

Produits sur l'exploitation	Achat
Foin : 90 t de MS	Tt de colza : 5 t
Orge : 200 qtx:	Pulpe déshydratée : 5 t
- brebis : 200 qtx	Aliment complet brebis : 5 t
- Agneaux : 0 qtx	Aliment complet agnx : 34 t
Paille	Minéraux

➤ Calendrier fourrager :

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
PATURE 88 ha 100 brebis Texel			FAUCHE 30 ha Foin		PATURE 58 ha 250 brebis OIF 100 brebis Texel + agneaux		PATURE 88 ha 250 brebis OIF 100 brebis Texel + agneaux			PATURE 88 ha 100 brebis Texel	

Problématique

⇒ Comment gagner en autonomie alimentaire ?

⇒ Quelle alternative à la culture du colza ?

Les actions à mettre en place

- Produire son mélange fermier pour toutes les catégories d'animaux :
 - Orge et Pois Protéagineux
- Augmenter le taux de protéine dans ces fourrages :
 - Développer des prairies multi-espèces avec des légumineuses
- Au niveau de la conduite des ovins : Pas de modification du système de production
- Les besoins du troupeau

Produits sur l'exploitation	Achat
Foin : 90 tonnes de MS Orge : 560 quintaux - brebis : 240 quintaux - Agneaux : 320 quintaux Pois Protéagineux : 270 quintaux - Brebis : 160 quintaux - Agneaux : 110 quintaux	Minéraux : 1,7 tonnes - Brebis : 0,8 tonnes - Agneaux : 0,9 tonnes (avec Chlorure d'ammonium)

➤ L'assolement nécessaire

Surface toujours en Herbe - 50 Hectares											
Pâturage 80 hectares 100 brebis	Pâturage 80 hectares 250 brebis	Pâturage 50 hectares 350 brebis	Pâturage 80 hectares 350 brebis	Pâturage 90 hectares 250 brebis	Pâturage 80 hectares 100 brebis						
Prairies Temporaires : 30 hectares		FOIN			Couverts Végétaux						
Pois Protéagineux : 10 hectares				Orge : 20 hectares							
								Blé : 20 hectares			
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

➤ Une rotation des cultures sur 8 ans

Prairies Temporaires 3 ans	Blé 1 an	Orge 1 an	Pois 1 an	Blé 1 an	Orge 1 an
-------------------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------

Les points de vigilance

- **Introduire la prairie temporaire riche en légumineuses dans son système**
 - **Est-il possible de remettre en culture l'intégralité (ou une partie) des prés de fauche ?**
 - Hydromorphie, profondeur de sol, charge en cailloux ?
 - Quelles sont les contraintes administratives ? (Natura 2000, PAC, etc.)
 - **Est-il possible de faire pâturer les regains des prairies temporaires ?**
 - Adduction d'eau, clôtures (fixes ou temporaires)
 - Accessibilité pour le cheptel
- **Introduire la culture du pois protéagineux**
 - **Les terres sont-elles adaptées à cette culture ?**
 - Sols sains, plutôt léger et calcaires (féverole plus adaptée aux sols lourds et humides)
 - Sols pas trop superficiels (au moins 25-30 cm de profondeur)
 - **Comment cultiver ?**
 - Ne pas semer trop tôt : début novembre pour pois d'hiver, début mars pour pois de printemps
 - Respecter un délai de retour d'au moins 4-5 ans
- **Utiliser un mélange fermier orge + pois autoproduit**
 - **Allongement de la durée d'engraissement des agneaux (10 jours)**
 - **Bien penser à intégrer de l'aliment minéral dans le concentré**
 - **Ajouter du chlorure d'ammonium dans le concentré agneaux pour prévenir l'apparition de la gravelle (ration riche en phosphore)**
 - **Stocker et façonner le mélange fermier (matériel, temps de travail)**



Les opportunités

➤ Les bénéfices agronomiques du changement de rotation



- La prairie temporaire et le pois de printemps diminue la pression en adventices des cultures d'hiver (graminées notamment) : diminution des charges en produits phytosanitaires sur les cultures
- La prairie temporaire et le pois enrichissent le sol en azote : diminution des charges d'engrais azotés sur les céréales
- **Semer un couvert associant crucifères (colza, radis, navet) et graminées (avoine, ray-grass) avant le pois de printemps**
 - Semis fin-août / début-septembre
 - Pâturage possible en fin d'automne (novembre-décembre)

LE COLOSTRUM : LE MEILLEUR MEDICAMENT DE L'AGNEAU ET LE MEILLEUR INVESTISSEMENT DE L'ELEVEUR

1. Il nourrit :

- apport d'énergie (3X), de protéines (4X), de matières grasses,
- apport de vitamines (A x 5) et oligo-éléments (Se x2),
- apport d'hormones et de facteurs de croissance.

2. Il protège :

- apport d'anticorps,
- apport de facteurs antimicrobiens (lactoferrine...),
- apport de cellules de l'immunité.

3. Il est laxatif :

- ne caille pas,
- permet l'évacuation du méconium.

4. Il participe à l'implantation du microbiote

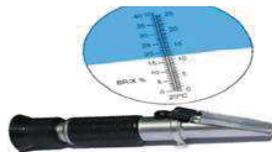
Il faut un **colostrum** :

- **de qualité** : minimum 28 Brix
- **en quantité** : 5% du poids de l'agneau à la naissance et 10% dans les 6 h
- **précocement** : dans l'heure qui suit la naissance

LE COLOSTRUM : LE MEILLEUR MEDICAMENT DE L'AGNEAU ET LE MEILLEUR INVESTISSEMENT DE L'ELEVEUR

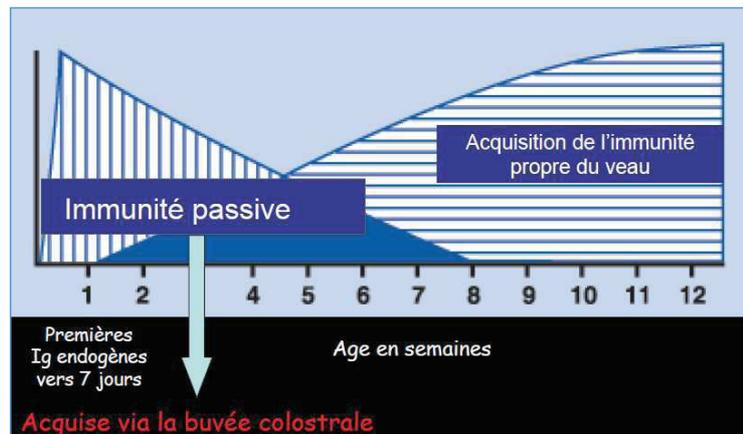
Trois principes à respecter :

QUALITE

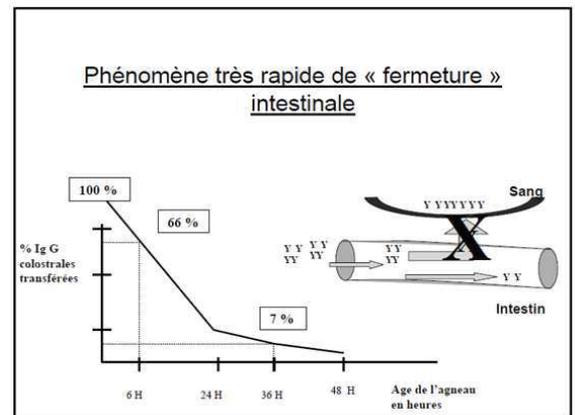


BRIX (%)	IgG Conc (g/L)	Qualité Colostrale
< 17 %	0 - 25	Très pauvre
18 - 20 %	25 - 50	Pauvre
20 - 30 %	50 - 100	Bon
> 30 %	100 - 128	Très Bon

QUANTITE



PRECOCITE



LE COLOSTRUM : LE MEILLEUR MEDICAMENT DE L'AGNEAU ET LE MEILLEUR INVESTISSEMENT DE L'ELEVEUR

POUR EVITER LES MALADIES

IMMUNITÉ

- Prise colostrale
- Alimentation (équilibre, oligo-éléments, vitamines, ect.)
- Confort
- Implantation du microbiote
- Eventuellement la vaccination

PRESSION D'INFECTION

- Ventilation
- Isolement des maladies
- Traitements des maladies
- Curage, lavage, désinfection
- Réensemencement du bâtiment



CE QUI CONDUIT L'APPARITION D'UNE MALADIE



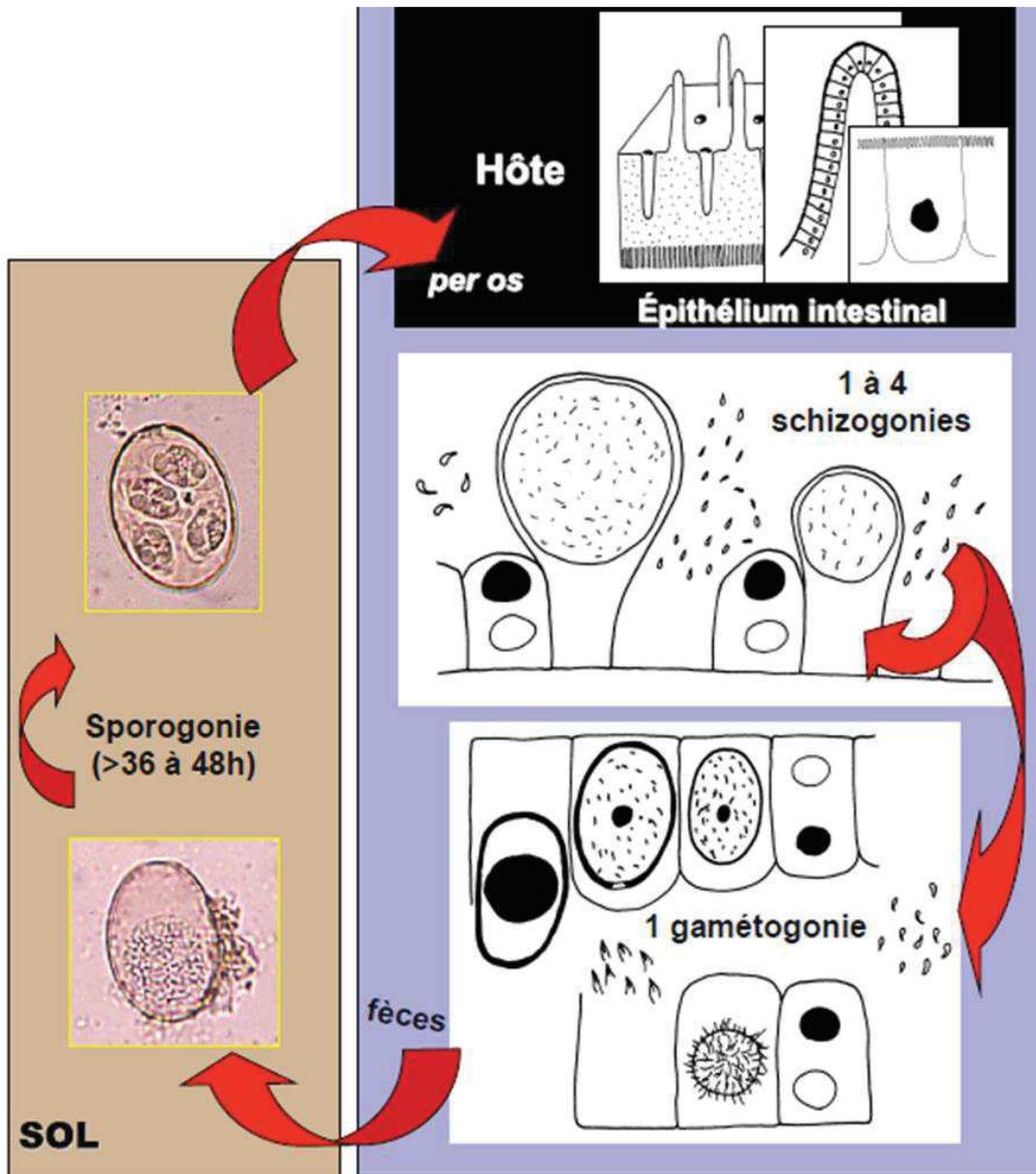
- Border disease et maladies immunodépressives
- parasitisme excessif (strongles de bergerie, taenia)
- acidose/cétose
- carences en oligo-éléments et vitamines
- défaut de confort (*ex : un nouveau né qui doit lutter contre le froid n'utilise pas cette énergie à développer son immunité*)
- mélange de tranche d'âge et colostrum déjà bu
- stress : transport, changements alimentaires



- défaut de ventilation
- malades et porteurs(réservoirs)
- concentration d'animaux
- défaut d'hygiène (biberons/mat)
- manque de pente et litière humide

LA COCCIDIOSE, UNE MALADIE PARASITAIRE RENCONTRÉE EN BÂTIMENT

Cycle de vie des coccidies



LA COCCIDIOSE, UNE MALADIE PARASITAIRE RENCONTRÉE EN BÂTIMENT

Prévenir les risques sanitaires des jeunes agneaux

- La base : une bonne préparation à l'agnelage
 - NEC
 - Du pis à la mise bas : énergie et azote
 - Des contractions efficaces pour éviter des agneaux fatigués ou mal positionnés : minéral et chlorure de Mg
 - Des oligo-éléments et vitamines : surtout le Se
- La prise colostrale : un des meilleurs investissements pour l'avenir
- Pas de mélange de brebis agnelées avec des non-agnelées
- Des lots homogènes en classe d'âge
- Une densité maîtrisée (1,5 à 2 m² pour le couple mère/agneau)
- Curer au moment opportun
- Désinfecter et réensemencer le bâtiment au besoin
- Ventiler : de l'air sans courant d'air
- Isoler les malades pour maîtriser la pression d'infection
- Préparer la transition alimentaire

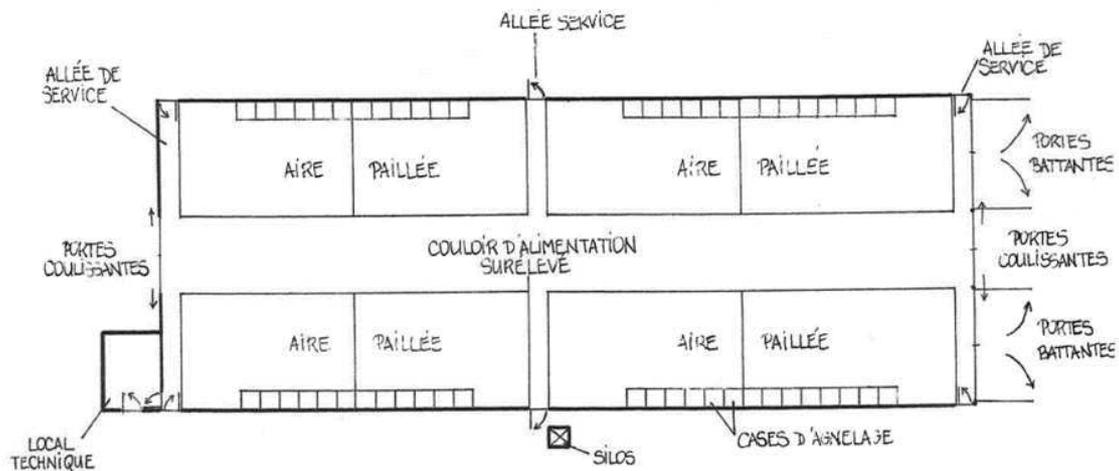
Concevoir et aménager une bergerie fonctionnelle

Caractéristiques du bâtiment :

- Bergerie traditionnelle isolée en bardage panneaux sandwich
- 490 m² de surface utile destinée aux animaux (234 places)



Dimensions :
42 m * 16m = 672 m²
4,20 m à la faitière
3,00m de haut à la sablière
15% de pente



Coût total du bâtiment = 54 472 € HT

➔ Coût des travaux : 98 922 € + auto-construction estimée à 50 jours à 3 personnes : 10 000 € - Subvention PCAE : 54450 €

Concevoir et aménager une bergerie fonctionnelle

Points forts

- Ambiance et température (bien-être)
- Luminosité correcte grâce aux translucides, au plafond blanc et à l'éclairage électrique
- Cornadis
- 3 allées perpendiculaires pour déplacement des animaux
- Abreuvoirs en nombre suffisant dont 1 pour cases d'agnelage
- Curage aisé grâce aux barrières démontables et portes latérales
- Distribution d'eau par vannes indépendantes

Points faibles

- Portillons mal placés
- Cornadis sur allée surélevée → difficulté pour traitements
- Pente d'accès à l'allée centrale trop abrupte

Astuces



Volets coulissants

Abreuvoir fixé
sur les cases
d'agnelage



Charriot
Porte-bottes

Local technique
Attenant (12 m²)



Produire 500 agneaux avec 300 brebis Ile-de-France et Texel

La 14^{ème} Rencontre Technique Ovine est organisée en Côte-d'Or, chez Pierre Largy, éleveur ovins-céréales sur 130 ha avec deux troupes ovines complémentaires : 250 Ile-de-France et 100 Texel.

Installé en 2016, Pierre a choisi de reprendre une exploitation voisine de celles de ses parents et de son frère. Le cédant arrête le troupeau bovin allaitant et lui, décide de créer une troupe ovine pour laquelle il fait construire une bergerie. Son objectif est de concilier viabilité et vivabilité.

5 ateliers techniques sont proposés :

- **S'engager en démarche qualité** pour valoriser ses agneaux
- **Accueillir un chien de protection** dans de bonnes conditions
- **Définir son assolement** pour plus d'autonomie alimentaire
- **Prévenir les risques sanitaires** des jeunes agneaux
- **Concevoir et aménager une bergerie fonctionnelle**



Édité par :

Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne - Franche-Comté
Site Bretenière - 1, rue des Coulots - 21110 BRETENIERE
Septembre 2019
Réf. 00 19 301 031

©Lucie Legroux (CRA Bourgogne Franche-Comté), Pierre Largy

INOSYS RÉSEAUX D'ÉLEVAGE :
un dispositif partenarial associant
des éleveurs et des ingénieurs de
l'Institut de l'Élevage et des
Chambres d'Agriculture pour
produire des références sur les
systèmes d'élevages.

